



HEDIOS

GESTION PRIVÉE



Un objectif de 8 % par an
de moyenne de rémunération nette de tous frais
avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie
sous conditions et en contrepartie d'un risque
de perte en capital en cours de vie et à l'échéance



Hedios Patrimoine est une société de courtage en assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance N°07 005 142 (www.orias.fr).

Cette communication à caractère promotionnel ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée de placement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription aux supports Gammes H.

Elle est diffusée au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire.

Les supports visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier.



HEDIOS

GESTION PRIVÉE

Paris

Siège social
7 rue de la Bourse
75002 Paris
contact@hedios.com
Tél. : +33 (0)1 53 45 98 00

Londres

76 New Bond Street
London W1S 1RX
Royaume-Uni
londres@hedios.com
Tél. : +44 (0)2034 455 094

SOMMAIRE

4	Hedios Gestion Privée
8	Introduction aux Gammes H
9	Les grands principes
15	Les contreparties
18	Les Gammes H en chiffres
19	Une classe d'actifs à part entière
24	Remboursement par vagues
25	Les performances
30	Le Mandat Gammes H
34	Les idées reçues
40	La presse en parle
44	Avertissements
47	Guide pratique
103	Notes
104	Les rendez-vous à ne pas manquer

Guide pratique

LA RÉMUNÉRATION

FICHE N°1	Différentes rémunérations	48
FICHE N°2	En complément des fonds en euros	53
FICHE N°3	Effet mémoire	56
FICHE N°4	Simulations historiques	58
FICHE N°5	Profil de rémunération / risque	62
FICHE N°6	Comparatif avec les actions	64
FICHE N°7	Comparatif avec les ETF	67
FICHE N°8	Comparatif avec la défiscalisation	68

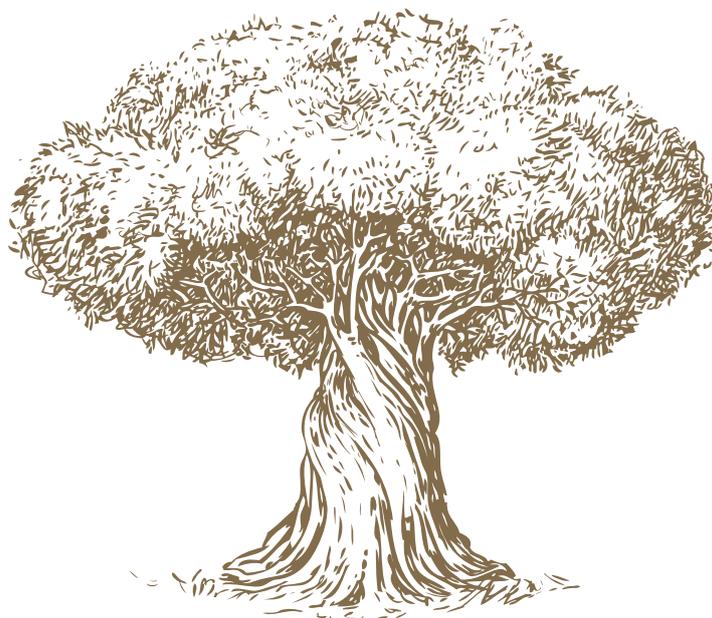
LES RISQUES

FICHE N°9	Risque de perte à l'échéance	70
FICHE N°10	Risque de revente anticipée	72
FICHE N°11	Risque de défaut de paiement	73

LE FONCTIONNEMENT

FICHE N°12	Remboursement anticipé	74
FICHE N°13	Niveau de déclenchement	78
FICHE N°14	Valorisation quotidienne	82
FICHE N°15	Durée maximale	84
FICHE N°16	Disponibilité quotidienne	86
FICHE N°17	Indice de référence	87
FICHE N°18	Cycle de vie d'un support	94
FICHE N°19	Composantes des Gammes H	96
FICHE N°20	Fiscalité	98
FICHE N°21	Frais	100

HEDIOS GESTION PRIVÉE



UN POSITIONNEMENT UNIQUE

Créateur des solutions de placement Gammes H devenues la référence sur le marché, Hedios est spécialiste de cette classe d'actifs depuis bientôt 10 ans.

Précurseur, Hedios a inventé le premier mandat sur cette typologie de placement.

Faire fructifier le patrimoine des épargnants, grâce à un investissement progressif et régulier sur les Gammes H, est l'objectif ultime de Hedios.

Hedios propose ainsi une offre clé en main pour assurer la constitution et le suivi d'un portefeuille Gammes H diversifié et robuste.

UNE OFFRE D'ÉPARGNE EXCLUSIVE

Hedios a développé et démontré au fil des années un savoir-faire unique de "chasseur d'opportunités financières".

C'est sa vocation première, son coeur de métier et le reflet de ses compétences historiques.

Tous les mois, Hedios conçoit un nouveau support Gammes H, à la fois limité en quantité et dans le temps.

Hedios offre en permanence le choix entre deux supports distincts.



LA VALEUR AJOUTÉE DE HEDIOS

Hedios est un acteur sans équivalent : ses équipes de recherche, animées par la volonté de concevoir les meilleurs supports Gammes H, assurent une veille permanente sur les marchés financiers.

Hedios dispose d'une structure intégrée : tous les pôles de compétences sont rassemblés au sein d'une même organisation.

Hedios n'appartient à aucun groupe financier et garantit ainsi sa liberté de choix.

Hedios n'est pas dépositaire des fonds qui sont entre les mains des banques et de l'Assureur.



UNE CAPACITÉ À INNOVER

La conception permanente de nouveaux supports Gammes H est au centre des préoccupations de Hedios.

Par sa taille, Hedios négocie directement les meilleures conditions auprès des banques, éliminant tout empiement de frais intermédiaires.

Hedios a développé des solutions digitales uniques sur le marché (100 % en ligne).

“

Les Gammes H sont des solutions d'épargne permettant de profiter des marchés boursiers, tout en bénéficiant d'une protection du capital en cas de baisse limitée à un horizon déterminé, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

—

”



UN HISTORIQUE
DE PERFORMANCE
NETTE DE TOUS FRAIS

DE

8,50% PAR AN
DEPUIS 9 ANS

Depuis la création des Gammes H en 2009, 35 supports ont déjà été remboursés au 31 décembre 2017, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,50% par an (avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie, source Hedios).

Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION TOUJOURS GARANTIES CONTRACTUELLEMENT PAR UNE BANQUE

Crédit  Mutuel

 CRÉDIT
AGRICOLE

 NATIXIS

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

 BNP PARIBAS



LES GAMMES H

SOLUTIONS DE PLACEMENT

Les Gammes H sont des solutions d'épargne à moyen-long terme visant un objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, en fonction de l'évolution d'un indice boursier représentatif des grandes sociétés européennes.

Le souscripteur est exposé aux marchés actions. Il accepte un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente anticipée) et à l'échéance.

Les Gammes H bénéficient toutefois d'une protection du capital à l'échéance, jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence.

L'objectif de rémunération est élevé. Il est fixé à l'avance et il peut être réalisé sans hausse significative des marchés financiers.

La formule de remboursement est contractuelle. Elle est toujours garantie par une banque.

Les Gammes H sont donc représentatives d'une nouvelle classe d'actifs potentiellement plus rémunératrice que les placements garantis (livret A, fonds en euros) et moins risquée que les actions (protection du capital à l'échéance).

LES GRANDS PRINCIPES

Créateur des Gammes H,
Hedios conçoit chaque mois
une nouvelle offre exclusive et optimisée
en fonction des conditions de marché.

1. Un objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais

Les Gammes H sont des solutions d'épargne qui ont la particularité de définir à l'avance la rémunération annuelle obtenue en cas de réalisation d'un scénario prévu dès le départ.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de remboursement claire et transparente.

Cette formule est contractuelle et elle fige à la fois les échéances, les niveaux de rémunération et les risques clairement identifiés.

Les 35 supports Gammes H déjà remboursés au 31 décembre 2017 ont dépassé l'objectif de rémunération avec 8,50 % par an en moyenne.

Ils ont individuellement délivré des rémunérations nettes de tous frais comprises entre 2,50 % et 17,40 % par an.

2. Un gain possible sans hausse des marchés

Un remboursement automatique anticipé peut intervenir à des dates fixes en cas de simple stabilité ou de légère progression de l'Indice de référence.

Le capital investi est alors remboursé augmenté du gain. Le gain est égal à la somme des rémunérations annuelles prévues sur l'ensemble de la période, depuis la date de constatation initiale.

Sur certains supports Gammes H, le gain peut même être acquis en cas de baisse de l'Indice de référence.

3. Une rémunération simple à comprendre

Contrairement aux marchés actions, le souscripteur connaît à l'avance le montant des gains potentiels, généralement à taux fixe et en fonction de l'évolution de l'Indice de référence.

Si la conception d'un support Gammes H s'avère complexe, les conditions de remboursement sont donc particulièrement simples à appréhender.

Chaque support s'appuie en effet sur des risques identifiés et sur une formule de rémunération claire et transparente.

4. Une possibilité de remboursement à des dates fixes

Le niveau de l'Indice de référence qui permet un remboursement anticipé avec un gain est constaté à fréquence régulière (bi-annuelle, annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle ou quotidienne...) et comparé à son niveau initial.

5. Une performance dépendante d'un indice représentatif de grandes sociétés européennes

Les grands indices actions européens offrent une certaine visibilité et respectent une répartition géographique et sectorielle.

Le choix d'un Indice de référence écarte le risque dépendant d'une seule action ou d'un panier de quelques actions.

La moins bonne performance de chacune des actions qui composent un panier est en effet celle qui est prise en compte, ce qui fait porter le risque sur chacune des actions.





6. Un placement de moyen-long terme qui dispose d'une liquidité quotidienne

Les Gammes H prévoient généralement un mécanisme de remboursement automatique possible à des dates de constatation fixes avec paiement du capital et de la rémunération prévue contractuellement.

La durée exacte d'un placement Gammes H peut varier de 1 à 12 ans en fonction de l'évolution de l'Indice de référence : le souscripteur doit être prêt à investir sur une période de moyen-long terme.

En cas de nécessité, une valorisation quotidienne permet cependant la revente rapide d'un support Gammes H.

7. Une mise en concurrence des établissements financiers

Un travail d'optimisation des offres permet de diversifier, au fil des supports, le risque lié aux établissements financiers émetteurs et aux garants des formules de remboursement, mais aussi de maximiser les rémunérations annuelles potentielles (pour une même protection et un même niveau de déclenchement).

8. Un avantage unique : l'effet mémoire

Si le remboursement anticipé n'a pas lieu à une date de constatation, la rémunération initialement prévue est mise en mémoire.

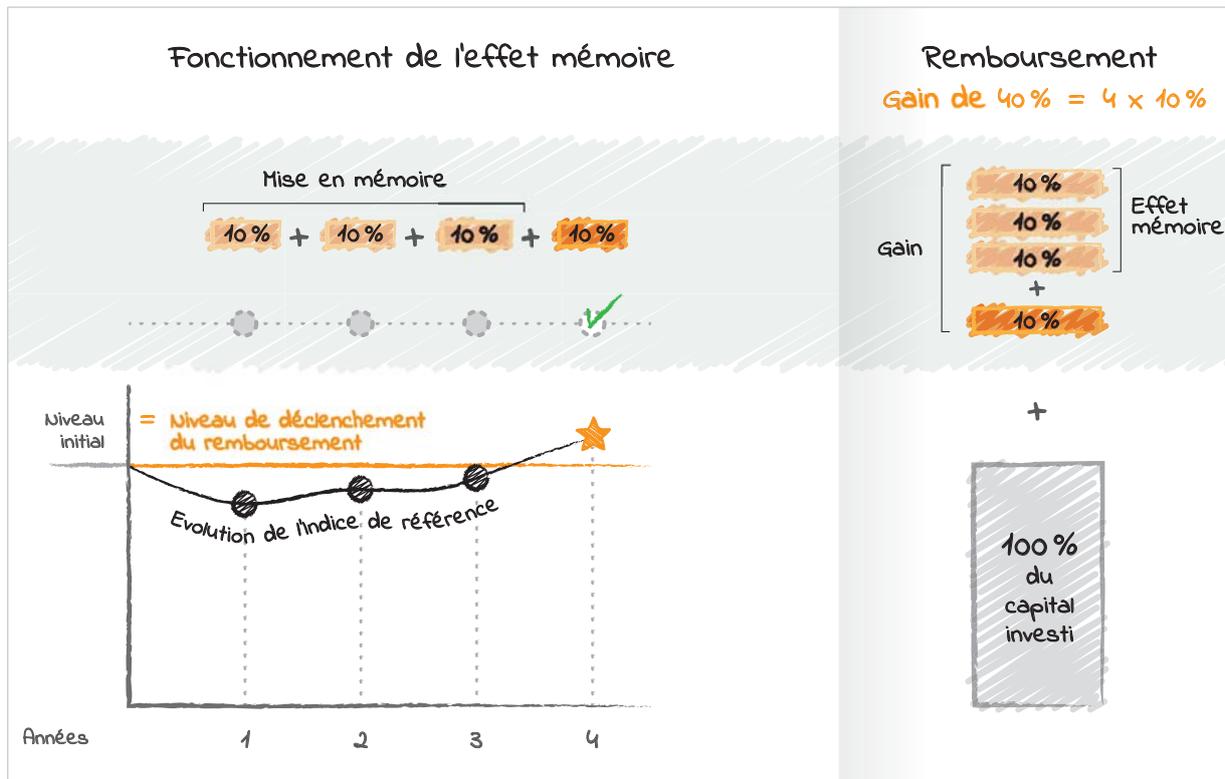
Elle sera cependant versée si les conditions sont réunies lors d'une prochaine date de constatation, jusqu'à l'échéance.

Exemple

Pour un support Gammes H bénéficiant d'un remboursement anticipé lors de sa quatrième date de constatation : l'Indice de référence baisse rapidement puis remonte juste au-dessus de son niveau de déclenchement à l'issue de sa quatrième année.

Si la rémunération annuelle est de 10 %, le souscripteur est remboursé avec un gain égal à 10 % multipliés par 4 années depuis l'origine.

Sur la même période, un investissement via un support actions sur le même Indice de référence n'aurait quasiment pas progressé (hors dividendes).



Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.



“ *Bénéficiaire, grâce à l'effet mémoire,
d'une rémunération importante
même en cas de simple stabilité des marchés.*



”

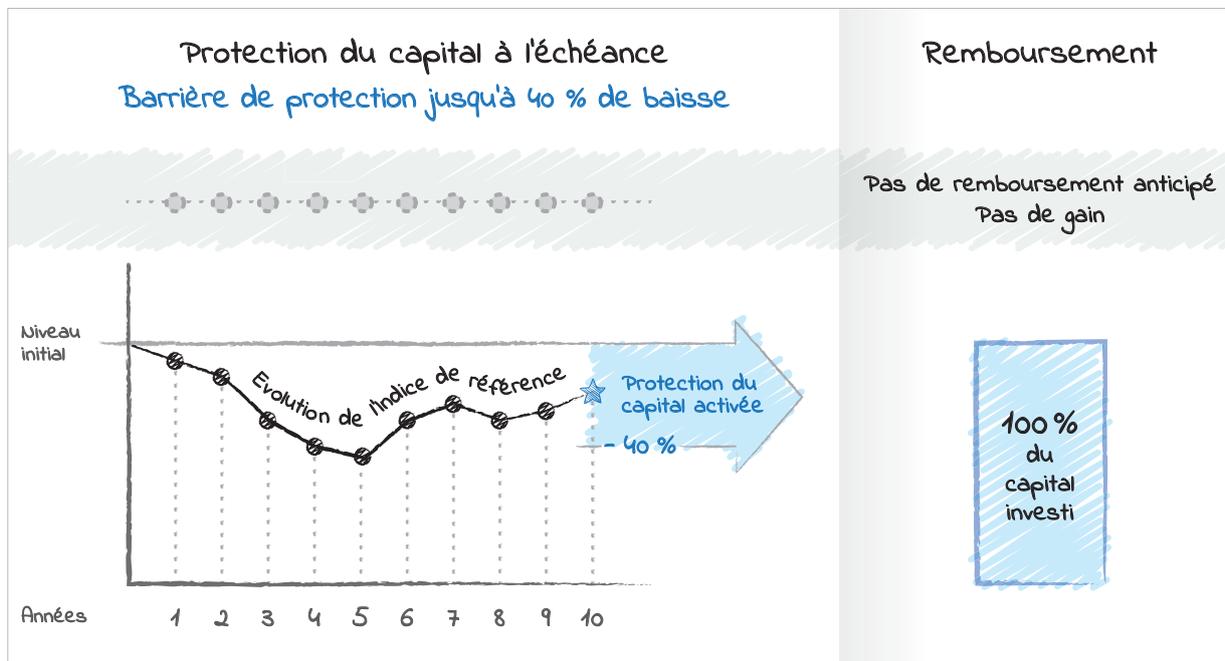


9. Une protection du capital, mais uniquement à l'échéance

Si le remboursement anticipé n'a pas eu lieu à l'une des dates de constatation, toutes les offres Gammes H prévoient à l'échéance (10 à 12 ans) une protection du capital jusqu'à un niveau de baisse de l'Indice de référence fixé dès le départ.

Exemple

Un support assorti d'un niveau de protection de 40 % signifie qu'à l'échéance, le capital investi est remboursé même si l'Indice baisse jusqu'à 40 %.



Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

LES CONTREPARTIES

1. Période de souscription limitée

Chaque nouveau support n'est accessible que sur une période de souscription strictement limitée dans le temps. Passée la date limite de souscription, le support est fermé : il n'est plus accessible (contrairement aux placements traditionnels).

2. Durée de détention non connue à l'avance

Les supports Gammes H peuvent généralement être remboursés avec un gain à des dates fixes et en fonction de l'évolution de leur Indice de référence. La durée du placement n'est donc pas connue à l'avance : elle peut ainsi varier de 1 à 12 ans.

3. Risque de non-rémunération du capital

Dans l'hypothèse où la protection du capital est activée à l'échéance, la situation reste défavorable même si le capital est remboursé : les frais liés au contrat d'assurance-vie restent en tout état de cause à la charge du souscripteur. Ce dernier a en outre renoncé à toute rémunération de son épargne, sur une durée de 10 à 12 ans.

4. Absence de dividendes

Contrairement à la détention d'actions en direct, le souscripteur renonce à percevoir les dividendes des actions qui composent l'Indice de référence d'un support Gammes H, ces dividendes étant déjà utilisés pour la construction de sa performance potentielle.

5. Plafonnement du gain potentiel

Le gain potentiel est généralement plafonné aux rémunérations annuelles définies à l'avance : le souscripteur renonce donc à gagner plus, et ce même si les marchés actions s'envolent.

L'indexation du remboursement sur l'Indice de référence peut donc être totale en cas de baisse (scénario défavorable), mais elle ne l'est pas en cas de hausse lorsque le gain est plafonné.

6. Risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Le souscripteur accepte un risque de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation est négative ;
- à l'échéance en cas d'effondrement durable des marchés actions (au-delà de la protection) ou encore en cas de défaillance des banques émettrices et des garants des formules de remboursement ou de l'Assureur.

Les frais liés à son contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à sa charge.

7. Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité d'un support Gammes H, voire rendre le support totalement illiquide.





8. Impact des frais de conception et de distribution sur la valorisation

Un support Gammes H est une combinaison complexe de plusieurs instruments financiers.

Ses coûts de conception et de distribution sont intégralement amortis sur les premiers mois.

Sa valorisation se retrouve alors systématiquement négative, sauf si l'Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle de valorisation initiale est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur le niveau de remboursement prévu contractuellement.

9. Risque de variation de valorisation

La valorisation quotidienne d'un support Gammes H est rapidement impactée par ses coûts de conception et de distribution, puis évolue en cours de vie en fonction de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

La valorisation est également sujette à d'importantes fluctuations autour des dates de constatation lorsque l'Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou, à l'échéance, de la barrière de protection.

La baisse de valorisation d'un support Gammes H peut donc être plus importante que la baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale.

LES GAMMES H EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2017

LA RÉFÉRENCE
DEPUIS
9 ANS



+160 M€
SOUSCRITS



1 OFFRE EXCLUSIVE
PAR MOIS

2 OFFRES
EN PERMANENCE

56
SUPPORTS
GAMMES H

DONT : 35
REMBOURSÉS

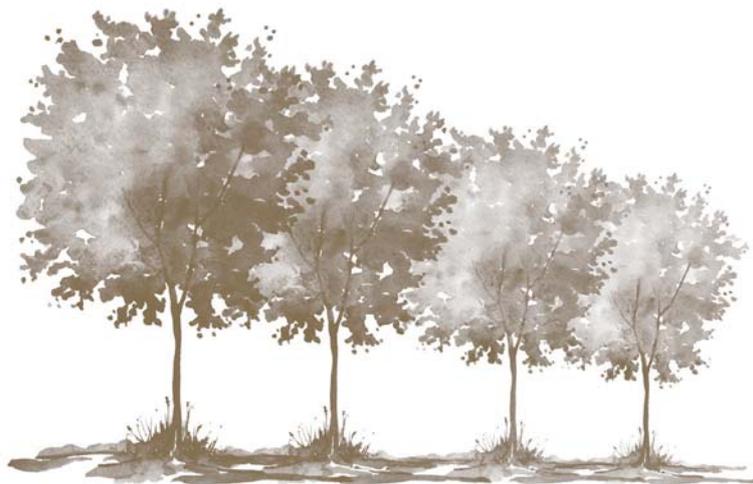
8,50% PAR AN
DE MOYENNE DE RÉMUNÉRATION
NETTE DE TOUS FRAIS

AVANT PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ET FISCALITÉ DE L'ASSURANCE VIE

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

10.000 FAMILLES NOUS FONT CONFIANCE

UNE CLASSE D'ACTIFS À PART ENTIÈRE



L'assurance-vie, placement préféré des Français et premier réceptacle de leur épargne, accuse une baisse constante des rendements de ses fonds en euros garantis.

Cette baisse structurelle des rendements des fonds en euros incite les épargnants à s'intéresser aux unités de compte potentiellement plus rémunératrices, mais comportant un risque de perte en capital.

Le positionnement sur des unités de compte investies sur les marchés actions ou obligataires suppose que les épargnants disposent d'un minimum de connaissance et de temps pour assurer le suivi de leurs investissements et de leurs désinvestissements.

Malheureusement encore trop souvent méconnus des particuliers, les placements structurés fournissent pourtant des solutions attractives en complément des instruments financiers classiques.



1. Pourquoi les Gammes H ?

- Lorsque la visibilité sur les marchés actions reste faible, une hausse significative est peu prévisible et le recours aux placements structurés peut s'avérer être une stratégie gagnante.

- C'est dans ce contexte que les Gammes H, unités de compte proposant des scénarios de remboursement prédéfinis et à dates connues à l'avance, offrent une meilleure visibilité et ne nécessitent pas de connaissance particulière des marchés financiers, ni de suivi quotidien.

Les Gammes H répondent à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par les supports standards disponibles sur le marché (actions, obligations, placements monétaires).

- Contrairement aux marchés actions, les Gammes H assurent en outre une garantie ou une protection conditionnelle (totale ou partielle) du capital à l'échéance d'une durée maximale fixée dès le départ (10 à 12 ans).



2. Des engagements clairs et transparents à des dates prévues à l'avance

- Les Gammes H présentent l'avantage de reposer sur des engagements simples et contractuels des banques émettrices (et des garants des formules de remboursement), sous conditions mais avec des rémunérations à taux fixes et à des dates de remboursement prévues dès le départ, en acceptant des risques clairement identifiés, contrairement aux autres classes d'actifs dont la performance espérée (et rarement chiffrée) repose généralement entre les mains de quelques gérants.
- Comme dans le cadre d'un portefeuille actions, des placements réguliers sur les Gammes H permettent de lisser les points d'entrée sur les marchés boursiers, sachant que les marchés peuvent se retourner et que la durée du placement peut s'avérer plus longue sur certains supports.

Les caractéristiques propres aux Gammes H et leurs atouts fournissent des solutions attractives qui viennent diversifier et compléter les placements traditionnels.



3. Une classe d'actifs à part entière en voie de démocratisation auprès des épargnants

LES PLUS

- Bénéficiaire, grâce à l'effet mémoire, de configurations de marché non exploitables avec des solutions traditionnelles (par exemple bénéficiaire d'une rémunération importante même en cas de simple stabilité de l'Indice de référence).
- Ne pas se soucier de la gestion avec des scénarios de remboursement prévus dès le départ.
- Tirer parti des marchés financiers tout en protégeant son capital à l'échéance, sous certaines conditions.

LES MOINS

- Gain plafonné à la rémunération annuelle fixée à l'avance, même si la hausse de l'Indice de référence est supérieure.
- En cas de perte à l'échéance, impossibilité de conserver sa position au-delà de la durée de vie maximale, en espérant une remontée des cours.
- Si la barrière de protection est franchie, perte en capital à l'échéance, à hauteur de la totalité de la baisse de l'Indice de référence.



4. Une offre disponible sur Internet

- Selon le profil de chaque souscripteur, Hedios recommande les supports Gammes H au sein de son contrat d'assurance-vie 100 % en ligne (fiscalité avantageuse).
- Leader sur le marché Internet de cette nouvelle classe d'actifs, Hedios a proposé plus d'une cinquantaine d'offres Gammes H.
- Ces supports sont déjà souscrits par plusieurs milliers de clients, séduits dans la durée par ces placements innovants qui dynamisent leurs investissements.
- Outre un accès en ligne 24/7 qui facilite la souscription puis la gestion et le suivi de son contrat, le souscripteur bénéficie de frais extrêmement réduits par rapport aux réseaux traditionnels (tous les versements et arbitrages gratuits, pas de droits d'entrée ni de sortie, ni sur le contrat, ni sur les supports Gammes H).

REMBOURSEMENT PAR VAGUES

Les marchés boursiers connaissent historiquement des cycles plus ou moins longs et d'amplitude plus ou moins forte.

Les remboursements des supports Gammes H ont fonctionné au gré des mouvements boursiers.

Si la tendance a été globalement favorable depuis 2009, dans un contexte de reprise suite au krach des subprimes américains, le marché européen a été particulièrement secoué en 2011 avec la crise grecque puis en 2016 avec le vote en faveur du Brexit.

Selon les cycles boursiers et en fonction des niveaux des Indices de référence sur différents points d'entrée sur le marché, ces vagues ont mécaniquement déclenché une série de remboursements pour un certain nombre de supports Gammes H.

- Une première vague de remboursements s'est produite dès 2010, compte tenu de la reprise des marchés actions après le krach.

La baisse ponctuelle des marchés en 2011 a allongé la durée d'autres supports qui ont été remboursés en bénéficiant finalement d'un plus grand nombre d'années de rémunération (par exemple remboursement de H Rendement 3 en quatrième année avec un gain de 40 %). Les supports Gammes H proposés au creux de cette baisse ont pu être remboursés plus rapidement, dès leur première année.

- Une deuxième vague de remboursement est intervenue suite à la reprise début 2015, suivie d'un nouveau creux en 2016.
- Une troisième vague est en cours depuis le second semestre 2017.

Lorsque la bourse reflue, les supports en cours voient leur valorisation se déprécier sensiblement et leur durée de détention se rallonger.

Les baisses boursières peuvent être source d'opportunités en se positionnant sur les nouveaux supports Gammes H avec un meilleur point d'entrée sur les marchés : la sortie peut alors s'avérer plus rapide.

Lorsqu'une reprise intervient sur les marchés, une nouvelle vague déclenche généralement des remboursements à la fois de supports plus anciens et d'autres acquis au creux de la vague précédente.

Les supports Gammes H ont fait preuve d'une forte résilience aux cycles boursiers depuis leur création en 2009. Tous les remboursements ont été gagnants au 31 décembre 2017.



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les Gammes H demeurent des placements à risques (protection conditionnelle) : les marchés boursiers peuvent subir un effondrement suffisamment durable pour ne plus être en mesure de récupérer tout ou partie de leur baisse sur un horizon de 10 à 12 ans.

LES PERFORMANCES

TABLEAU DE BORD AU 31 DÉCEMBRE 2017



DE MOYENNE DE RÉMUNÉRATION NETTE DE TOUS FRAIS
POUR LES 35 SUPPORTS GAMMES H REMBOURSÉS,
AVANT PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ET FISCALITÉ DE L'ASSURANCE-VIE



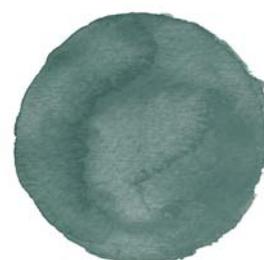
H PERFORMANCE



H RENDEMENT



H ABSOLU



H CAPITAL

Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

H PERFORMANCE

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Performance 1	Société Générale	août 2009	12,50 %	remboursé fin d'année 1	+ 12,50 %	✓
H Performance 2	Rabobank	décembre 2009	n/a	remboursé fin d'année 8	+ 24,81 %	✓
H Performance 3	Rabobank	avril 2010	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11,00 %	✓
H Performance 4	Natixis	septembre 2011	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓
H Performance 5	BNP Paribas	avril 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30,00 %	✓
H Performance 6	BNP Paribas	juin 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30,00 %	✓
H Performance 7	Commerzbank	septembre 2013	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9,00 %	✓
H Performance 8	Commerzbank	janvier 2014	n/a	support en cours	en cours	
H Performance 9	BNP Paribas	avril 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16 %	✓
H Performance 10	BNP Paribas	juin 2016	12 %	remboursé fin d'année 1	+ 12 %	✓
H Performance 11	BNP Paribas	septembre 2016	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Performance 12	BNP Paribas	octobre 2016	18 %	remboursé fin d'année 1	+ 18 %	✓
H Performance 13	BNP Paribas	décembre 2016	9 %	support en cours	en cours	
H Performance 14	BNP Paribas	février 2017	11-19 %	support en cours	en cours	
H Performance 15	Natixis	mai 2017	12 %	support en cours	en cours	
H Performance 16	Société Générale	juillet 2017	13 %	support en cours	en cours	
H Performance 17	Natixis	novembre 2017	12 %	support en cours	en cours	

AVERTISSEMENT

Les coûts de conception et de distribution étant intégralement amortis sur les premiers mois, la valorisation des derniers supports en date est systématiquement négative, sauf si l'Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle de valorisation initiale est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur le niveau de remboursement prévu contractuellement.

H RENDEMENT

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Rendement 1	Société Générale	mai 2009	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓
H Rendement 2	Crédit Agricole	juillet 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40,00 %	✓
H Rendement 3	Crédit Agricole	décembre 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40,00 %	✓
H Rendement 4	Crédit Agricole	mars 2011	7 %	support en cours	en cours	
H Rendement 5	Crédit Agricole	juin 2011	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40,00 %	✓
H Rendement 6	Crédit Agricole	décembre 2011	12,50 %	remboursé fin d'année 2	+ 25,00 %	✓
H Rendement 7	Société Générale	avril 2012	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11,00 %	✓
H Rendement 8	Société Générale	décembre 2012	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7,00 %	✓
H Rendement 9	Commerzbank	juillet 2013	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20,00 %	✓
H Rendement 10	Société Générale	novembre 2013	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7,00 %	✓
H Rendement 11	CFCMNE	février 2014	7,50 %	support en cours	en cours	
H Rendement 12	BNP Paribas	avril 2014	7,50 %	support en cours	en cours	
H Rendement 13	Société Générale	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8,00 %	✓
H Rendement 14	CFCMNE	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8,00 %	✓
H Rendement 15	Société Générale	octobre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓
H Rendement 16	CFCMNE	novembre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓
H Rendement 17	BNP Paribas	janvier 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16,00 %	✓
H Rendement 18	CFCMNE	février 2015	8 %	support en cours	en cours	
H Rendement 19	CFCMNE	mai 2015	6,20 %	remboursé fin d'année 2	+ 12,40 %	✓
H Rendement 20	Natixis	juillet 2015	6,70 %	remboursé fin d'année 2	+ 13,40 %	✓
H Rendement 21	CFCMNE	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18,00 %	✓
H Rendement 22	Société Générale	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18,00 %	✓
H Rendement 23	CFCMNE	décembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓
H Rendement 24	CFCMNE	novembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20,00 %	✓
H Rendement 25	Société Générale	février 2016	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 26	Société Générale	avril 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9,00 %	✓
H Rendement 27	BNP Paribas	août 2016	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8,00 %	✓
H Rendement 28	BNP Paribas	novembre 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9,00 %	✓
H Rendement 29	Natixis	janvier 2017	7 %	support en cours	en cours	
H Rendement 30	Natixis	mars 2017	7 %	support en cours	en cours	
H Rendement 31	BNP Paribas	avril 2017	8,40 %	support en cours	en cours	
H Rendement 32	Natixis	juin 2017	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 33	Natixis	août 2017	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 34	Natixis	octobre 2017	9 %	support en cours	en cours	
H Rendement 35	Natixis	décembre 2017	10 %	support en cours	en cours	

“

Ces performances ont toutes été délivrées malgré le coût de la protection en capital déjà intégré dans la formule de remboursement.

”

H ABSOLU

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)
H Absolu	BNP Paribas	mai 2016	7 %	support en cours	en cours
H Absolu 2	BNP Paribas	juillet 2016	7 %	support en cours	en cours
H Absolu 3	Société Générale	septembre 2017	7 %	support en cours	en cours

H CAPITAL

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)
H Capital	Société Générale	août 2012	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 % ✓

AVERTISSEMENT

La valorisation quotidienne d'un support Gammes H est rapidement impactée par ses coûts de conception et de distribution, puis évolue en cours de vie en fonction de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

La valorisation est également sujette à d'importantes fluctuations autour des dates de constatation lorsque l'Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou, à l'échéance, de la barrière de protection.

La baisse de valorisation d'un support Gammes H peut donc être plus importante que la baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale.



ANALYSE DÉTAILLÉE

- Sur les 56 supports Gammes H, 14 n'ont pas encore atteint leur première date de constatation au 31 décembre 2017 et 2 n'offrent aucune possibilité de remboursement anticipé (H Rendement 4 et H Performance 8).
- Sur les 40 supports Gammes H ayant atteint leur première date de constatation, 34 ont été remboursés par anticipation (entre l'année 1 et l'année 4) et un seul a atteint son échéance avec un gain (H Performance 2).
- Seuls 5 supports sont toujours en cours de vie au-delà de leur(s) première(s) date(s) de constatation.
- La durée moyenne de détention des supports Gammes H remboursés est inférieure à 2 ans.
- Aucun des 35 supports remboursés n'a accusé de perte en capital. Leur rémunération la plus basse est de 3,10 % par an (H Performance 2).

Toutes les données relatives aux performances des supports Gammes H sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



LE MANDAT GAMMES H

UNE INNOVATION UNIQUE

Précurseur sur cette classe d'actifs,
Hedios invente le premier mandat
de placements structurés

- Concepteur des Gammes H, Hedios met son propre mandat gratuitement à la disposition du souscripteur, comme un accompagnement personnalisé pour le positionner régulièrement et progressivement sur cette classe d'actifs.

Il s'agit, pour le souscripteur, d'une solution clé en main en vue de définir sa propre stratégie Gammes H et de déléguer à Hedios la constitution d'un portefeuille diversifié et robuste en lissant ses points d'entrée sur le marché.

- Pour définir le profil de risque du souscripteur, son rythme d'investissement et le montant unitaire de ses souscriptions, Hedios délivre un accompagnement personnalisé lors de la mise en place du Mandat Gammes H.
- Hedios assure ensuite l'exécution du calendrier d'investissement et contrôle le bon déroulement des opérations, notamment la prise de connaissance et la bonne compréhension de chaque nouveau support par le souscripteur.



Fonctionnement

- En fonction des conditions de marché, certaines formules de remboursement sont à privilégier.

Une nouvelle offre Gammes H est ainsi conçue chaque mois, en vue de constituer un portefeuille équilibré, tout en diversifiant les émetteurs.

- Le Mandat Gammes H permet la constitution d'un portefeuille Gammes H, puis assure constamment le suivi de la gestion administrative des remboursements et des réinvestissements.

- Lorsqu'il est en phase de constitution de son portefeuille Gammes H ou de réinvestissements suite à des remboursements, le souscripteur reçoit une proposition de souscription à chaque nouveau support.

Le souscripteur peut décider de valider la proposition, tout en restant toujours libre de la refuser dans l'attente de la proposition suivante.

Lorsque la proposition est validée, Hedios réalise l'opération selon le montant unitaire de souscription défini à l'avance.

LE MANDAT GAMMES H

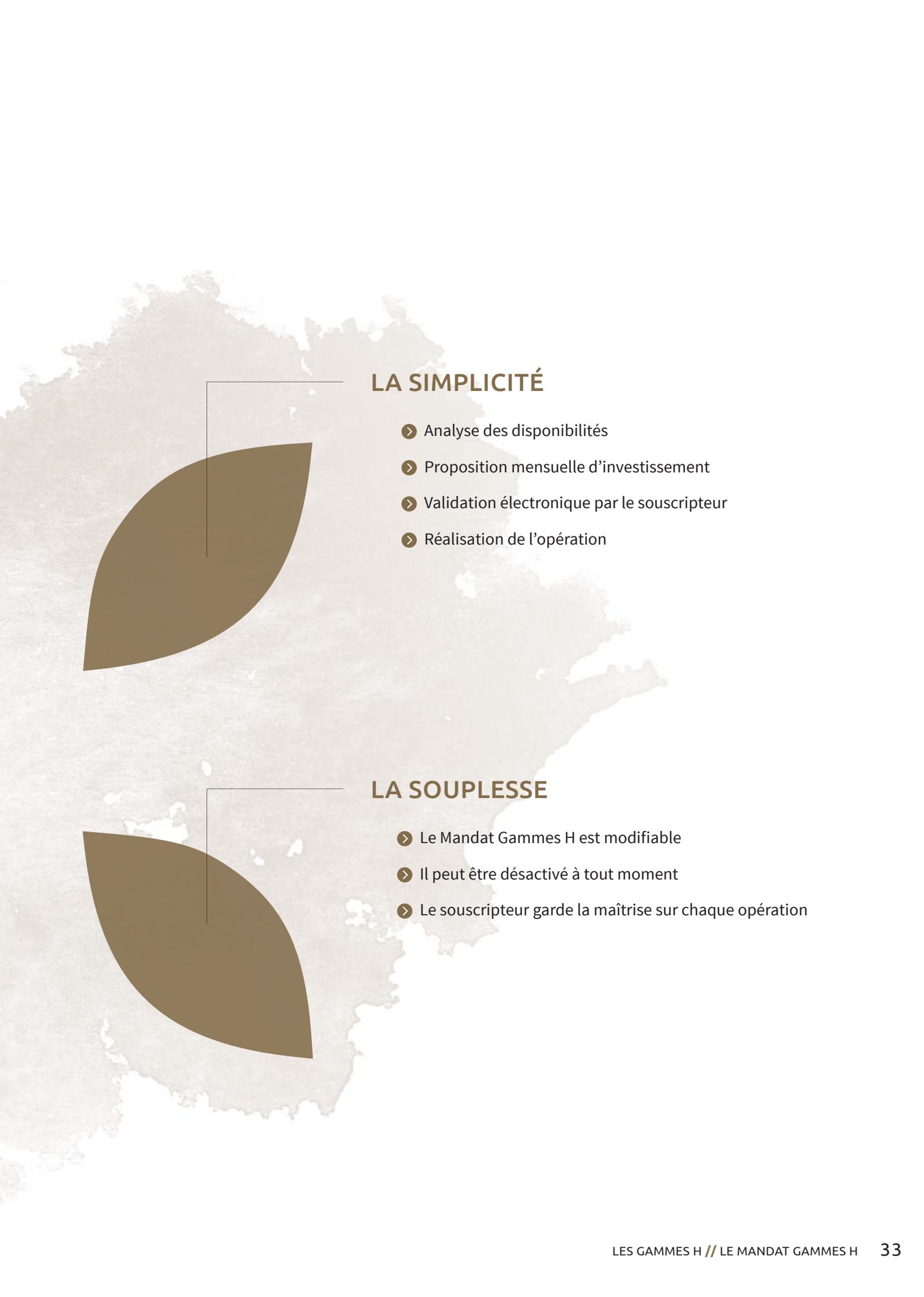
UNE SOLUTION SIMPLE ET GRATUITE

L'ACCESSIBILITÉ

- Accessible à partir de 20.000 €
- Le Mandat Gammes H est gratuit
- Aucune commission de surperformance

L'ACCOMPAGNEMENT

- Détermination avec le souscripteur de son profil investisseur, de son montant global à investir, de son rythme d'investissement et de son montant unitaire de souscription
- Exécution de son calendrier d'investissement
- Suivi personnalisé de ses remboursements et de ses réinvestissements



LA SIMPLICITÉ

- Analyse des disponibilités
- Proposition mensuelle d'investissement
- Validation électronique par le souscripteur
- Réalisation de l'opération

LA SOUPLESSE

- Le Mandat Gammes H est modifiable
- Il peut être désactivé à tout moment
- Le souscripteur garde la maîtrise sur chaque opération

LES IDÉES REÇUES

C'EST
COMPLIQUÉ

C'EST TROP
RISQUÉ

MON ARGENT
EST BLOQUÉ

IL Y A
BEAUCOUP
DE FRAIS



1. C'est compliqué

La formule de remboursement n'est pas si compliquée.

Il faut retenir 2 notions essentielles :

- Le niveau de l'Indice de référence qui déclenche le remboursement par anticipation avec un gain,
- La barrière de protection à l'échéance (risque de perte en capital).

Si la conception d'un support Gammes H s'avère complexe, les conditions de remboursement sont particulièrement simples à appréhender.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de rémunération claire et transparente, ainsi que sur des risques clairement identifiés.

En outre, les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre de près les marchés financiers, ni de rechercher le meilleur moment pour investir.



Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations attractives mais le souscripteur doit bien comprendre leur fonctionnement global. Les mécanismes des offres sont assez semblables et les différences portent principalement sur le niveau de déclenchement, la barrière de protection et la fréquence des dates de constatation.

2. C'est trop risqué

Le souscripteur accepte un risque clairement identifié de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation est négative ;
- à l'échéance en cas d'effondrement durable des marchés actions (au-delà de la protection) ou encore en cas de défaillance des banques émettrices et des garants des formules de remboursement ou de l'Assureur.

Deux caractéristiques essentielles des Gammes H réduisent cependant ces facteurs de risque par rapport aux placements traditionnels :

- Un remboursement automatique anticipé peut intervenir à des dates fixes en cas de simple stabilité ou de légère progression de l'Indice de référence. Les fonds sont alors restitués et le souscripteur n'est plus exposé au risque d'un retournement de marché.
- S'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, une protection du capital à l'échéance de 10 à 12 ans permet de récupérer le capital investi jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les frais liés à son contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

3. C'est une boîte noire

Un support Gammes H est toujours composé d'une obligation (qui permet de protéger le capital à l'échéance tant que l'Indice de référence n'a pas franchi la barrière de protection) et d'options (qui sont le moteur de performance permettant d'obtenir les rémunérations contractuelles et conditionnelles).

Les émetteurs sont systématiquement mis en concurrence par Hedios et leurs marges sur les différentes composantes sont assez serrées.

4. Mon argent est bloqué

Tous les supports Gammes H disposent d'une valorisation quotidienne, permettant de revendre à tout moment tout ou partie de sa position en cas de nécessité.

Les placements Gammes H sont donc liquides comme les placements classiques de type actions ou obligataires.

Cependant la revente anticipée n'est pas conseillée dans la majorité des cas.

Il est en effet généralement préférable d'attendre les dates de constatation permettant le remboursement par anticipation (prévues contractuellement et connues dès la souscription) ou la date de constatation finale associée à la protection du capital jusqu'à un niveau de baisse prédéfini.

5. Les produits structurés ont mauvaise presse

Par le passé, les produits structurés ont effectivement énormément souffert des déboires d'un tout petit nombre de cas ayant pourtant eu un fort écho médiatique.

Les médias se sont notamment cristallisés sur des dossiers contentieux portant sur :

- Certains produits structurés à capital garanti qui n'ont pas restitué 100 % du montant du placement à leur échéance, leurs souscripteurs ayant supporté des frais de contrats d'assurance-vie dont ils n'avaient pas été suffisamment informés.

☞ Hedios insiste systématiquement sur tous les frais des supports Gammes H, y compris ceux du contrat d'assurance-vie, même s'ils ne sont pas inhérents aux Gammes H.

- Certains produits structurés, qui reposaient sur la moins bonne performance d'un panier d'actions, se sont soldés par des pertes en capital.

☞ Les supports Gammes H ne reposent jamais sur la moins bonne performance d'un panier d'actions. La famille des produits structurés est éclectique : il ne faut pas comparer les Gammes H à ce type de produits structurés.

6. 8 % par an, c'est trop beau pour être vrai !

Les solutions de placement Gammes H visent effectivement 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, mais cette rémunération n'est jamais garantie.

Il s'agit donc d'un objectif de rémunération face à un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Les rémunérations s'obtiennent sous conditions et elles ont toujours des contreparties.

7. On gagne à tous les coups

La promesse des Gammes H est de permettre de délivrer une rémunération nettement plus élevée qu'un fonds en euros, avec un niveau de protection significatif.

Cette rémunération est évidemment sous conditions et les supports Gammes H présentent toujours un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

8. Et si les marchés sont hauts ?

Les Gammes H bénéficient de caractéristiques essentielles qui les différencient des placements traditionnels.

D'une part, les Gammes H peuvent être remboursées, avec une rémunération annuelle fixée dès le départ, sans hausse nécessaire (sinon modérée) de l'Indice de référence, alors qu'une décision d'investir directement sur les marchés actions n'a de sens qu'en cas d'anticipation haussière (hors dividendes).

D'autre part, les supports Gammes H sont généralement dotés d'un effet mémoire qui consiste à mettre de côté l'ensemble des rémunérations annuelles pour les verser en totalité si les conditions du remboursement sont réunies.

Ainsi, si l'évolution de l'Indice de référence est défavorable dans un premier temps parce que les marchés étaient effectivement en haut de cycle, une remontée au bout de quelques années juste au-dessus du niveau de déclenchement permet de récupérer toutes les rémunérations annuelles qui auraient été mises de côté depuis l'origine.

Enfin, les souscripteurs qui jugent les marchés trop hauts doivent s'orienter vers les supports Gammes H les plus défensifs, quitte à renoncer à des rémunérations potentiellement plus élevées.

9. Les nouveaux Indices de référence sont "exotiques"

Les banques émettrices ont conçu de nouveaux Indices de référence dits "optimisés" ou "intelligents" qui, tout en restant historiquement corrélés de façon flagrante à l'indice Euro Stoxx® 50, permettent d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle, la barrière de protection ou le niveau de déclenchement.

Ces nouveaux Indices visent à compenser l'érosion de la rémunération des supports reposant sur l'indice Euro Stoxx® 50.

Cette baisse de rémunération est consécutive aux baisses des taux et de la volatilité sur les marchés (paramètres déterminants pour la conception de nouveaux supports).

Ils n'ont donc pas vocation à faire mieux que l'indice Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en offrant une meilleure rémunération potentielle et/ou une meilleure barrière de protection et/ou un meilleur niveau de déclenchement.

Ils sont, tout comme l'Euro Stoxx® 50, composés des plus grandes sociétés européennes.

Ils n'ont donc rien d'exotiques.

10. Il y a beaucoup de frais

Un support Gammes H présente une structure de frais moins pénalisante qu'un support actions.

Les coûts de conception et de distribution d'un support Gammes H sont au maximum de 1 % par an sur leur durée de vie maximale.

Il n'y a pas de frais ni d'entrée, ni de sortie.

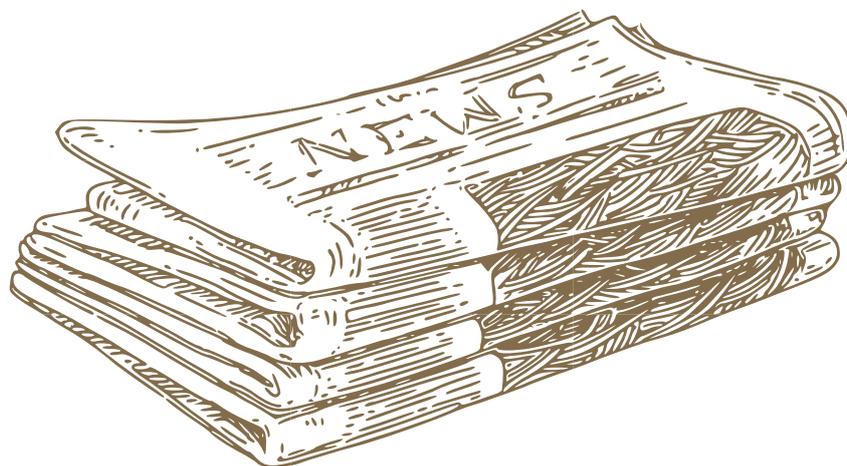
Les rémunérations potentielles annuelles sont d'autant plus importantes que les banques émettrices sont mises en concurrence.

Les rémunérations sont annoncées tous frais inclus, c'est-à-dire qu'il n'y a aucuns frais en plus.

L'objectif et l'historique des performances depuis la création des Gammes H sont en outre présentés en incluant les frais du contrat d'assurance-vie Hedios.

Par comparaison, les supports actions prélèvent en moyenne 2,20 % par an de frais de gestion, auxquels il faut éventuellement rajouter les frais d'entrée et de sortie sur les supports et sur leurs enveloppes de souscription, les frais de transaction à l'intérieur des supports lors des achats et ventes des actions et accessoirement une commission supplémentaire des gérants à la performance, tous ces frais s'imputant sur les performances finales.

LA PRESSE EN PARLE



BOURSIER.COM

Hedios lance sa 50^{ème} offre Gammes H

9 mai 2017 | Laurence Vallet

Hedios lance H Rendement 32, une solution de placement offrant une possibilité de rémunération annuelle de 10 % bruts.

H Rendement 32 offre des possibilités de remboursement automatique anticipé à chaque échéance annuelle dès lors que la performance de l'indice Euro iStoxx 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieure ou égale à 5 % par rapport à son niveau initial.

En cas de remboursement anticipé, la rémunération est de 10 % bruts par année écoulée depuis la date de constatation initiale (hors frais liés au cadre d'investissement, avant prélèvements sociaux et fiscalité).

S'il n'y a pas de remboursement anticipé, le capital est protégé au terme de la durée maximale de 10 ans, jusqu'à 40 % de baisse de l'Indice de référence.

LES ECHOS

Un mandat de fonds structurés pour saisir toutes les opportunités

Extrait de l'article "Des fonds innovants pour doper les rendements"

30 mars 2017 | Emmanuel Schafroth

Depuis huit ans, Hedios s'est fait une spécialité de l'émission de fonds structurés et tient même un rythme effréné : un produit lancé par mois ! "Cela nécessite d'être innovant et d'y consacrer des ressources importantes, puisqu'il faut, chaque fois, trouver une nouvelle formule pour structurer le produit", rappelle Julien Vautel, président de Hedios.

La société vient de lancer un mandat de fonds structurés, gratuit, accessible à partir de 20.000 euros. Ses clients pourront ainsi confier à Hedios la mission d'allouer une part de leur contrat d'assurance-vie, non pas au prochain fonds émis, mais, par exemple, aux 5 ou 10 prochains. Ensuite, dès qu'un produit sera remboursé, la part du contrat allouée aux fonds structurés sera investie quand un nouveau produit sera lancé.



INVESTIR

Une obligation à formule très rémunératrice de Hedios Patrimoine

Extrait de l'article "Une obligation à formule très rémunératrice de Hedios Patrimoine"

7 juin 2017 | Pascal Esteve

En cas de hausse d'au moins 5 % de l'indice sous-jacent, la rémunération annuelle sera de 13 %.

Hedios Patrimoine propose jusqu'au 29 juillet H Performance 16 (code Isin : FR0013249513), instrument financier au nominal de 1.000 € assimilable à une obligation d'une durée de vie maximale de douze ans dont la performance dépend de celle de l'indice MSCI Euro 50 Select 4,75 % Decrement. Ce dernier est constitué des cinquante plus importantes capitalisations boursières de la zone euro, avec une pondération équipondérée. Un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an est effectué en échange du réinvestissement des dividendes. Il est corrélé à 99 % avec l'indice Euro Stoxx® 50.

Un remboursement anticipé a lieu tous les deux ans si l'indice a gagné au moins 5 % par rapport à la date de constatation initiale, avec, à la clé, une rémunération annuelle de 13 %. Sinon, au terme des douze ans, l'épargnant recevra un gain de 156 % dans l'hypothèse d'une hausse d'au minimum 5% de l'indice. Pour un résultat compris entre - 40 % et + 5 %, le capital sera remboursé. Enfin, avec un recul supérieur à 40 %, une perte similaire sera constatée.

L'avis d'Investir

La rémunération proposée par H Performance 16 est très attrayante, puisque supérieure à celle offerte par quasiment toutes les obligations. En outre, la probabilité de perdre de l'argent est très faible, car il faudrait que l'indice ne gagne pas 5 % pendant les cinq premières constatations et qu'il se situe dans douze ans à un niveau très bas. Nous conseillons donc la souscription de ce fonds comme source de diversification dans un portefeuille obligataire et d'accroissement de la rémunération.

Que signifie Hedios ?

**Vous ne savez pas ?
Nous non plus.**

Retenez seulement que Hedios est le créateur des solutions de placement Gammes H qui visent un objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, sous conditions et en contrepartie d'un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Depuis la création des Gammes H en 2009, 35 supports ont déjà été remboursés au 31 décembre 2017, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,50 % par an (avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie, source Hedios).

Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AVERTISSEMENTS

Avant tout placement sur un support Gammes H (ci-après les "Supports"), le souscripteur est invité à se rapprocher de ses conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques, pour vérifier le caractère adapté du placement ou son adéquation à ses exigences et à ses besoins.

Il est également invité à lire attentivement la section "Facteurs de risque" du Prospectus de chaque support Gammes H.

Risque de perte en capital

Les Supports présentent généralement un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

La valeur de remboursement des Supports peut donc, le cas échéant, être inférieure au montant du placement initial.

Dans le pire des scénarios et sur certains Supports, le souscripteur peut perdre jusqu'à la totalité de son placement.

Risque de crédit

En acquérant les Supports, le souscripteur prend un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule de remboursement, à savoir que l'insolvabilité de l'Émetteur et du Garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Risque de marché

Les Supports peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de valorisation (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant souscrit.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité des Supports, voire même rendre les Supports totalement illiquides, ce qui peut rendre impossible la vente des Supports et entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Performances sur la base de performances brutes

Les rémunérations éventuelles peuvent être réduites par l'effet de frais de contrat, impôts ou autres charges supportées par le souscripteur et relatives au support souscrit.

Les Supports font l'objet de Conditions Définitives d'Émission, se rattachant à un Prospectus.

Il est recommandé au souscripteur de se reporter à la rubrique "facteurs de risques" du Prospectus et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout placement sur les Supports.

Avertissement concernant la souscription dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie (Supports en unités de compte)

Les Supports sont proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre du contrat d'assurance-vie Hedios. Au-delà des caractéristiques des Supports, il faut toujours prendre en compte les spécificités du contrat d'assurance-vie dans le cadre duquel les Supports sont proposés.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

La valeur des Supports pris en compte pour la conversion en nombre d'unités de compte est la valeur d'émission des Supports. En cas de dénouement du contrat par décès de l'assuré, ou de sortie du support (rachat ou arbitrage) avant l'échéance, la valorisation dépendra des paramètres du marché. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) à celle résultant de l'application à l'échéance de la formule prévue, et pourrait occasionner une perte en capital non mesurable a priori. Pour plus de précisions, il faut se reporter aux documents contractuels du contrat d'assurance-vie.

Caractère promotionnel de ce document

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Données de marché

Les éléments relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) (ajustement ou substitution - remboursement anticipé des Supports)

Afin de prendre en compte les conséquences sur les Supports de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) des Supports, la documentation relative aux Supports prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé des Supports. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur les Supports.

Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre des Supports est garanti par le Garant de la formule de remboursement. En conséquence, le souscripteur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Avertissement relatif aux Indices sous-jacents ainsi que leurs marques qui sont la propriété intellectuelle de leurs détenteurs et/ou leurs concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences

Les propriétaires et/ou les concédants des marques ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs basées sur leurs Indices et déclinent toute responsabilité liée au négoce des Supports ou services basés sur ces Indices.

10 % garantis ?

Malheureusement le Père Noël n'existe pas.

Les taux d'intérêt, le Livret A et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie sont au plus bas : aucun placement ne peut garantir 10 % de rémunération par an.

Ce qui n'empêche pas les solutions de placement Gammes H de viser un objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, sous conditions et en contrepartie d'un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Depuis la création des Gammes H en 2009, 35 supports ont déjà été remboursés au 31 décembre 2017, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,50 % par an (avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie, source Hedios).

Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Hedios Patrimoine - 7 rue de la Bourse - 75002 Paris - 01 53 45 98 00 - contact@hedios.com

www.hedios.com

Société Anonyme au capital de 1.011.724 € - Société de courtage en assurances
immatriculée au registre des intermédiaires en assurance N°07 005 142 (www.orias.fr).

Document non contractuel



GUIDE PRATIQUE

LA RÉMUNÉRATION

FICHE N°1	Différentes rémunérations	48
FICHE N°2	En complément des fonds en euros	53
FICHE N°3	Effet mémoire	56
FICHE N°4	Simulations historiques	58
FICHE N°5	Profil de rémunération / risque	62
FICHE N°6	Comparatif avec les actions	64
FICHE N°7	Comparatif avec les ETF	67
FICHE N°8	Comparatif avec la défiscalisation	68

LES RISQUES

FICHE N°9	Risque de perte à l'échéance	70
FICHE N°10	Risque de revente anticipée	72
FICHE N°11	Risque de défaut de paiement	73

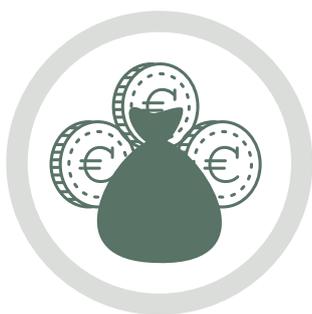
LE FONCTIONNEMENT

FICHE N°12	Remboursement anticipé	74
FICHE N°13	Niveau de déclenchement	78
FICHE N°14	Valorisation quotidienne	82
FICHE N°15	Durée maximale	84
FICHE N°16	Disponibilité quotidienne	86
FICHE N°17	Indice de référence	87
FICHE N°18	Cycle de vie d'un support	94
FICHE N°19	Composantes des Gammas H	96
FICHE N°20	Fiscalité	98
FICHE N°21	Frais	100

DIFFÉRENTES RÉMUNÉRATIONS

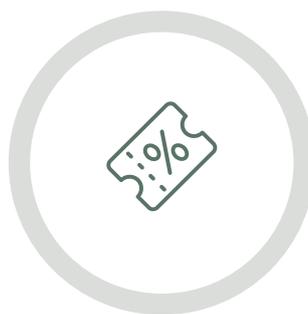
Les placements Gammes H visent généralement une rémunération fixe qui est déterminée contractuellement à l'avance. Cette rémunération s'exprime en pourcentage annuel (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

Lorsque les conditions sont réunies et selon les supports Gammes H, la rémunération peut être versée :



1

**Soit en totalité lors
du remboursement du capital :**
somme des rémunérations annuelles
(possibilité d'un mécanisme airbag)



2

Soit à des dates de constatation :
sous forme de coupons



Plafonnement des gains : en cas d'une forte hausse de l'Indice de référence, le gain est généralement limité à la rémunération annuelle définie contractuellement, multipliée par le nombre d'années (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

Exemple d'un remboursement avec une rémunération annuelle de 10 % : si l'Indice de référence progresse de 30 % en fin d'année 2, le capital est remboursé avec un gain plafonné à 20 % (2 années x 10 %).

1

Totalité des gains versée en une seule fois lors du remboursement du capital

Les Gammes H versent généralement l'intégralité du gain lors du remboursement du capital.

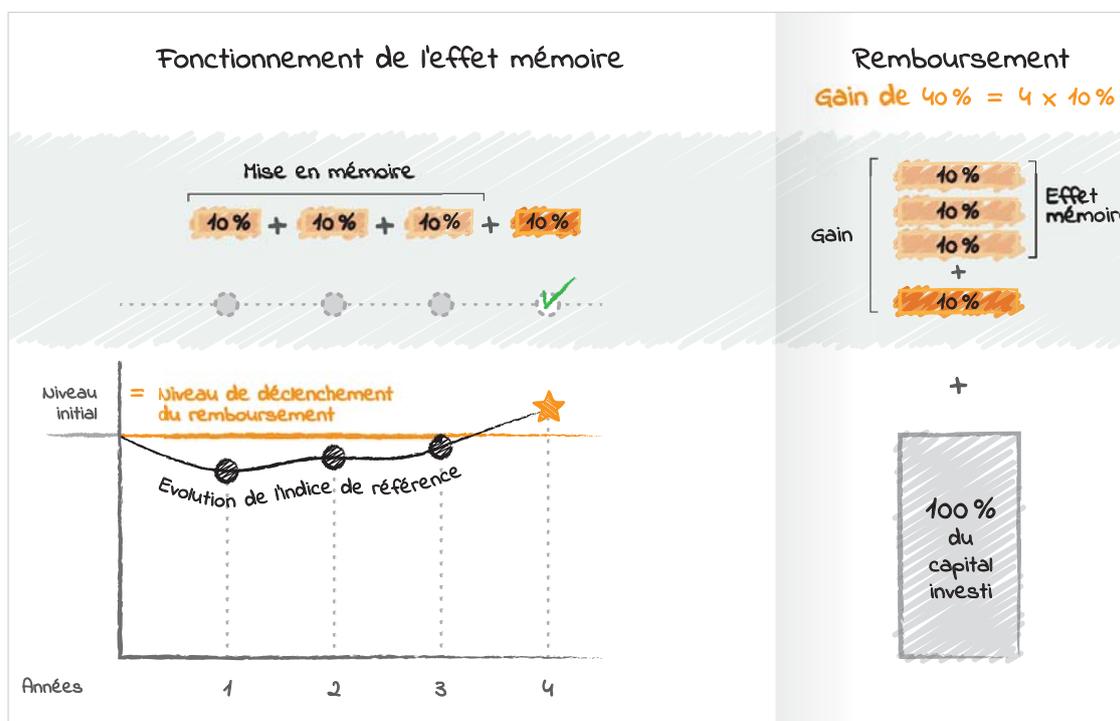
Lorsque les conditions de remboursement du capital sont réunies à l'une des dates de constatation, toutes les rémunérations annuelles théoriques sont versées en même temps : il s'agit de "l'effet mémoire".

Avec une rémunération annuelle de 10 %, un placement de 10.000 € procure potentiellement un gain de 1.000 € par année écoulée (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

EXEMPLE

Une rémunération annuelle de 10 % est versée (et le capital est remboursé) dès lors qu'à l'une des dates de constatation annuelle l'Indice de référence est au moins égal à son niveau initial.

Si l'évolution est favorable en année 4, la rémunération sera égale, grâce à l'effet mémoire, à 40 % (qui correspondent à un TRA - Taux de Rendement Annuel - de 8,77 %, avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie), alors que l'Indice de référence aura potentiellement baissé sur la majeure partie de la durée de 4 ans.



POSSIBILITÉ D'UN MÉCANISME AIRBAG

Certaines offres Gammes H peuvent être équipées d'un mécanisme "airbag". En cas d'accident de marché, c'est-à-dire d'une évolution défavorable de l'Indice de référence, l'airbag permet tout de même de délivrer, sous conditions, une rémunération plancher à l'échéance.

Si le marché est en baisse dès le départ et si, sur toute la durée du placement, il n'y a pas de remboursement automatique anticipé, alors le placement se dénoue à l'issue de la durée de vie maximale, selon 2 cas de figure :



CAS 1

La protection du capital est activée

L'airbag prévoit qu'une rémunération plancher est versée à l'échéance.

L'airbag est un mécanisme qui compense la perte d'opportunités comparativement à un placement sans risque, par exemple sur un fonds en euros.

CAS 2

La protection du capital est désactivée

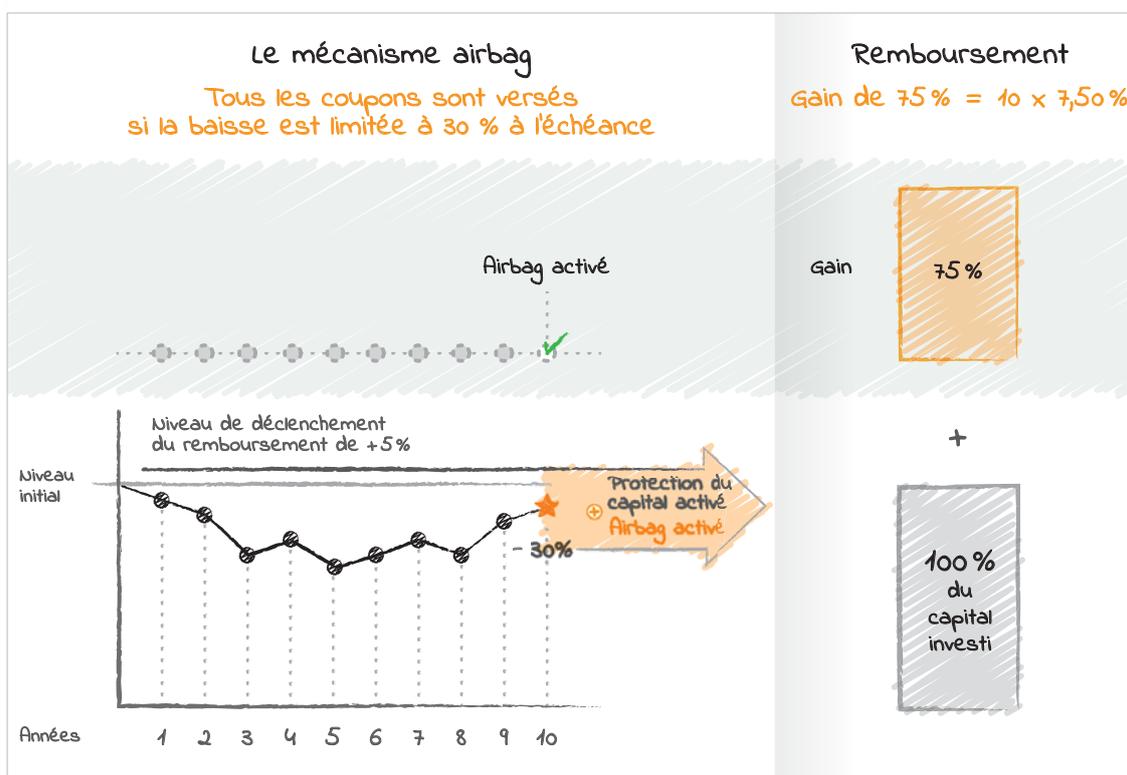
Si l'Indice de référence franchi la barrière de protection, la perte est égale à la totalité de la baisse, même si le support dispose d'un airbag qui est alors également désactivé. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

EXEMPLE

Le support H Rendement 36 peut délivrer une rémunération annuelle de 7,50 % si, à une date de constatation annuelle, le niveau de l'Indice de référence est supérieur ou égal à + 5 % par rapport à son niveau initial.

Sa barrière de protection, à l'échéance d'une durée maximale de 10 ans, est fixée à 30 % de baisse de l'Indice de référence.

S'il n'y a jamais eu de remboursement par anticipation et si, à l'échéance des 10 ans, l'Indice de référence termine sur une baisse limitée à 30 %, alors son full airbag permet la récupération du capital investi augmenté de l'intégralité du gain de 75 % (7,50 % x 10 ans).



Le mécanisme airbag présente un coût non négligeable : un support Gammes H qui n'est pas équipé d'un airbag offre naturellement un niveau de rémunération supérieur au même support équipé d'un airbag.

2

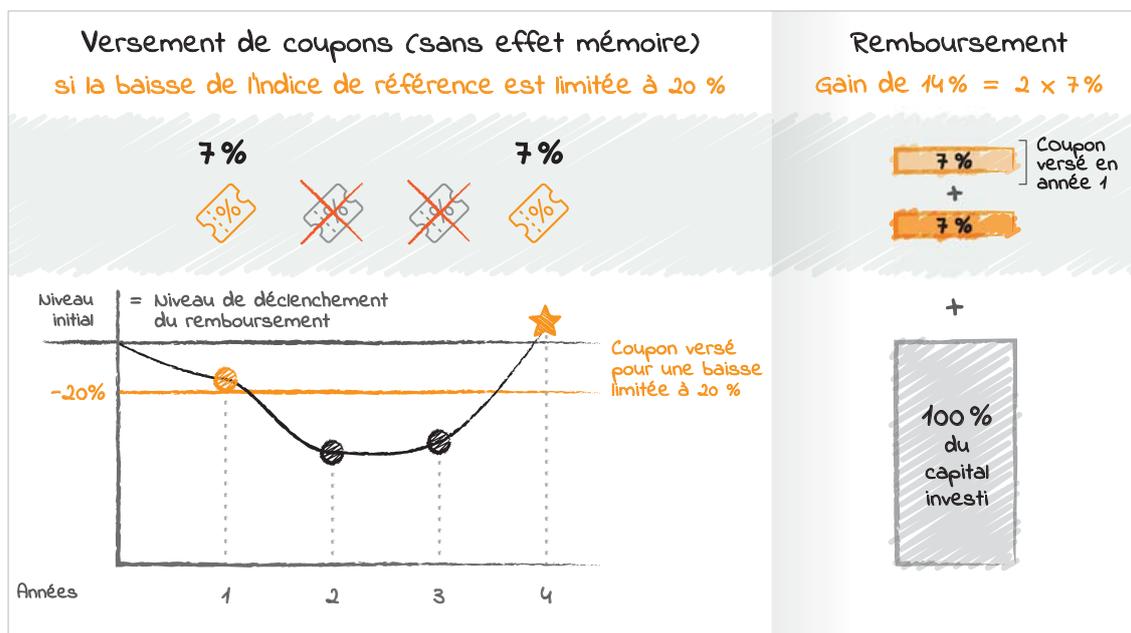
Coupons versés à des dates de constatation

Certaines offres Gammes H prévoient des possibilités de verser des coupons si le remboursement automatique anticipé n'a pas eu lieu et si l'Indice de référence n'est pas en baisse de plus d'un certain niveau.

EXEMPLE

Un support Gammes H, d'une durée de 10 ans, verse un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle si le remboursement automatique anticipé n'a pas eu lieu et si son Indice de référence n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial.

Dans le graphique ci-dessous, le niveau de l'Indice de référence est en baisse de moins de 20 % en année 1, un coupon de 7 % est versé. A l'issue des années 2 et 3, l'Indice de référence est en baisse de plus de 20 %, aucun coupon n'est versé pour ces 2 années et le support ne bénéficie pas d'un effet mémoire. À l'issue de l'année 4, l'Indice de référence passe au-dessus de son niveau initial, le support s'arrête. La condition étant remplie, le capital est remboursé et un coupon de 7 % est versé pour cette dernière année.


À NOTER

Certaines offres Gammes H ne prévoient aucune possibilité de remboursement automatique anticipé.

Dans ce cas, la durée est fixée à l'avance et des coupons peuvent être versés à des dates de constatation et sous conditions.

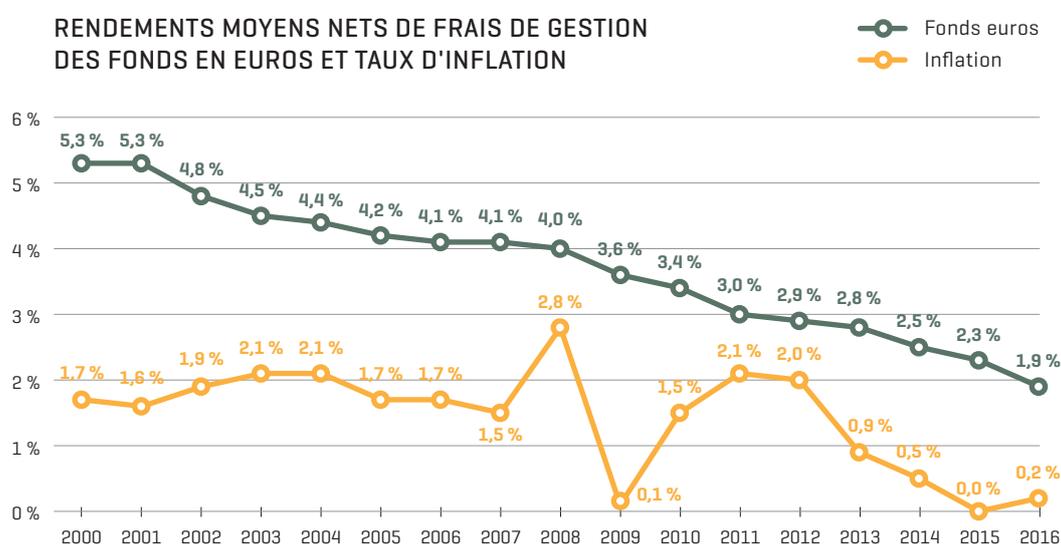
Exemple : H Rendement 4 verse un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle tant que son Indice de référence n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.



EN COMPLÉMENT DES FONDS EN EUROS

Les fonds en euros sont une particularité française au sein des contrats d'assurance-vie. Ils offrent à la fois un rendement annuel, une garantie permanente du capital investi et une liquidité totale (sauf cas exceptionnel). Le rendement annuel est supérieur aux placements sans risque de l'épargne réglementée mais il s'appuie principalement sur les taux d'intérêt à long terme qui ont beaucoup baissé. Les meilleurs rendements 2017 se situent encore au-dessus de 2 %.

RENDEMENTS MOYENS NETS DE FRAIS DE GESTION
DES FONDS EN EUROS ET TAUX D'INFLATION



Certains placements à capital garanti permettent de disposer, dans des conditions normales, de l'intégralité de son argent à tout moment (Livret A, fonds en euros des contrats d'assurance-vie) ou uniquement à une date fixée à l'avance (comptes à terme).

Dans un contexte de taux d'intérêt particulièrement bas, il est actuellement très difficile de concevoir des placements à la fois garantis en capital à l'échéance et bénéficiant de rémunérations significatives. Il faut donc nécessairement accepter une part de risque pour bénéficier de rémunérations attractives.

Compte tenu du niveau très bas des taux, les Autorités enjoignent aux assureurs de constituer des réserves et de baisser fortement le rendement des fonds en euros (loi Sapin II).

Jusqu'à présent, les assureurs recherchaient des solutions pour dynamiser la performance de leurs fonds en euros garantis en capital, sans prendre beaucoup de risques.

Certains de ces fonds en euros se positionnent, pour une partie plus ou moins importante, sur de l'immobilier d'entreprise, sur des actions ou sur des solutions de placements comme les Gammes H.

Les particuliers peuvent suivre cette même logique pour la gestion de leur portefeuille, à savoir chercher à améliorer la rémunération de leur épargne avec un risque de perte en capital clairement identifié.



Un outil pour dynamiser son épargne

Les Gammes H ne sont pas une alternative aux fonds en euros : ni le capital, ni la rémunération ne sont garantis.

Elles sont plutôt un bon complément des fonds en euros en vue d'améliorer la performance globale du portefeuille.

En cours de vie des supports Gammes H, la liquidité du contrat d'assurance-vie réside principalement sur sa poche de fonds en euros. La quote-part du portefeuille investie en fonds en euros procure en effet une poche de liquidités du contrat qui peut être facilement et rapidement mobilisée en cas de nécessité.

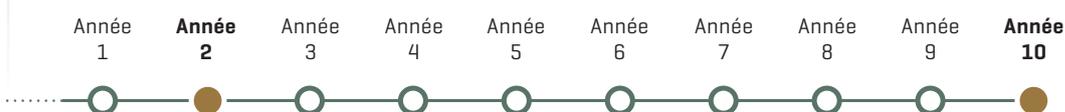
	FONDS EN EUROS	GAMMES H
GARANTIE DU CAPITAL	Oui, à tout moment	Risque de perte en capital en cas de revente avant un remboursement anticipé ou en cas de franchissement de la barrière de protection à l'échéance
LIQUIDITÉ	Oui, liquidité quotidienne	Oui, liquidité quotidienne selon une valorisation en fonction des conditions de marché
GAIN	Rendement au-dessus de 2,00 % par an (pour les meilleurs fonds en euros)	Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais

EXEMPLE

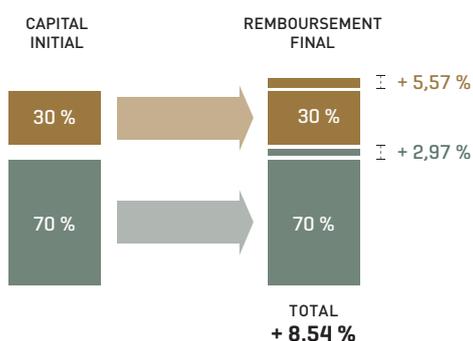
Contrat d'assurance-vie souscrit à :

70 % sur le fonds en euros et 30 % sur H Rendement 25

■ Fonds en euros (hypothèse d'un rendement moyen de 2,10% par an)
 ■ H Rendement 25 (objectif de rémunération de 10% par an)


CAS FAVORABLE

remboursement automatique anticipé en année 2



➤ 30 % de H Rendement 25 remboursés en année 2 avec une rémunération de 20 % = + 5,57 %*

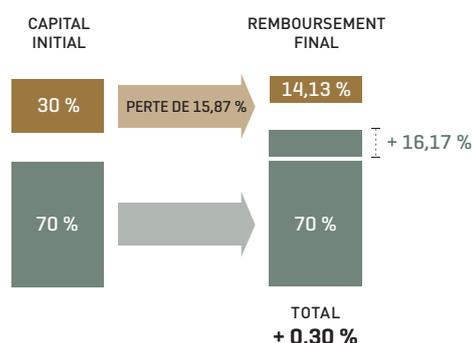
➤ 70 % de fonds en euros qui rapportent 2,10% par an pendant 2 ans = + 2,97 %

La rémunération totale est de + 8,54 %, contre + 4,24% pour un placement à 100 % sur le fonds en euros, soit plus du double de performance.

* Rémunération de 20 % diminuée des frais mensuels de gestion de 0,05 % sur un contrat d'assurance-vie sans frais sur les versements ni sur les arbitrages.

CAS DÉFAVORABLE

pas de remboursement automatique anticipé et baisse de l'Indice de référence de 50 % à l'échéance des 10 ans



➤ 30 % de H Rendement 25 remboursés à l'échéance de 10 ans avec une perte de 50 % = - 15,87 %*

➤ 70 % de fonds en euros qui rapportent 2,10% par an pendant 10 ans = + 16,17 %

La rémunération totale est de + 0,30 %.
 Le capital a été préservé.

* Perte de 50 % augmentée des frais mensuels de gestion de 0,05 % sur un contrat d'assurance-vie sans frais sur les versements ni sur les arbitrages.

Ces données sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Ces calculs s'entendent avant prélèvements sociaux et fiscalité. Les remboursements sont conditionnés à l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.



EFFET MÉMOIRE

.....

Lors d'un remboursement automatique anticipé, un support Gammes H bénéficie d'une rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées.

Cette caractéristique des Gammes H qui consiste à garder en mémoire les rémunérations non versées est un atout déterminant : il s'agit de l'effet mémoire.

.....

L'atout majeur des Gammes H

L'effet mémoire signifie qu'en cas de scénario favorable, la somme des rémunérations annuelles est payée en une seule fois. Les rémunérations qui n'auraient pas été versées sont ainsi réputées avoir été mises en mémoire.

AVANTAGES

- Le niveau de déclenchement de l'Indice de référence permettant le remboursement gagnant est figé, alors que le gain potentiel augmente au fil des années grâce à l'effet mémoire (cumul des rémunérations annuelles).
- La comparaison des Gammes H avec les supports actions traditionnels, qui ne bénéficient pas d'un effet mémoire, est donc très favorable dans le cas d'un marché en creux, c'est-à-dire qui baisse les premières années puis qui remonte juste au-dessus du niveau de déclenchement.
- Dans l'exemple suivant, l'Indice de référence ne progresse que très faiblement à l'issue de la quatrième année et le placement Gammes H délivre un gain final de 40 % (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

INCONVÉNIENTS

- La rémunération potentielle est généralement plafonnée à un niveau prédéfini. Si elle est fixée à 10 % par an et si l'Indice de référence progresse de 15 % la première année, le gain sera limité à 10 % et le souscripteur ne bénéficiera donc pas de toute la hausse de l'Indice de référence.
- La durée exacte de l'investissement n'est pas connue à l'avance : elle peut varier de 1 à 12 ans.

EXEMPLE

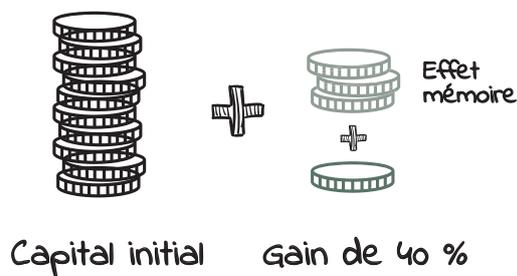
Un placement Gammes H prévoit la possibilité de remboursement automatique tous les ans avec une rémunération annuelle de 10 % si l'Indice de référence se situe au moins à son niveau initial.



Années 1 à 3

L'Indice de référence à la fin de chacune des 3 premières années se situe au-dessous de son niveau initial :

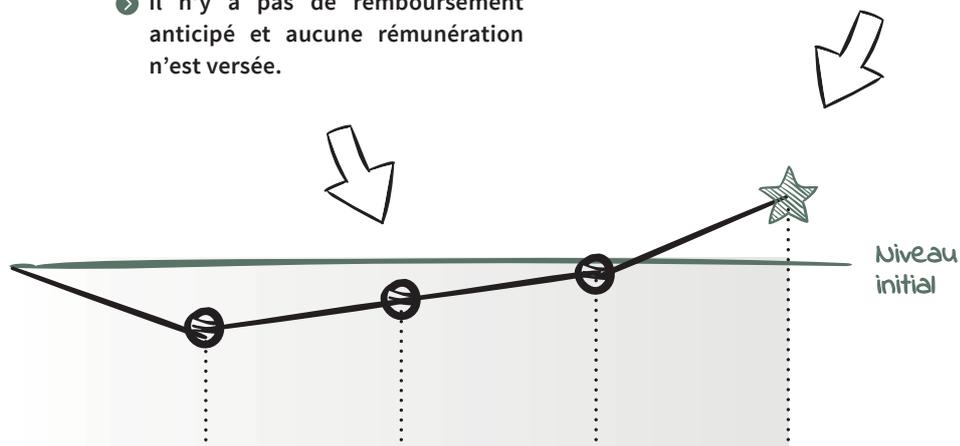
- il n'y a pas de remboursement anticipé et aucune rémunération n'est versée.



Année 4

L'Indice de référence repasse au-dessus de son niveau initial à l'issue de la quatrième année :

- le remboursement intervient et la rémunération versée correspond à 4 années x 10 %, soit 40 %.





SIMULATIONS HISTORIQUES

Comment les Gammes H se seraient-elles comportées à travers plusieurs cycles boursiers comportant 2 crises majeures en 2001 (éclatement de la bulle Internet) et en 2008 (crise financière) ?

Il est possible de simuler depuis 1990, à partir des cours historiques de l'indice Euro Stoxx® 50, le comportement des supports Gammes H en faisant varier le niveau de déclenchement, la barrière de protection et la durée maximale.

ÉVOLUTION DE L'EURO STOXX® 50 DEPUIS SA CRÉATION



Comportement sur un historique de 18 ans incluant plusieurs cycles boursiers

Les simulations sur les données historiques de marché permettent d'analyser le comportement de supports ayant les mêmes caractéristiques et qui sont émis chaque jour de la période considérée.

Elles permettent d'appréhender le devenir d'un support ayant des caractéristiques précises lors des différents cycles de marché des 18 dernières années.

Les simulations suivantes permettent également de comparer des supports Gammes H, sur la même période, en faisant varier leurs niveaux de déclenchement et de protection, ainsi que leur durée de vie maximale.

Elles ont été réalisées à partir de 4.727 tests sur la base des cours de l'indice Euro Stoxx® 50 qui ont été relevés chaque jour du 1^{er} janvier 1990 au 12 février 2008.

Elles présentent les scénarios de remboursement avec soit un dénouement gagnant, soit le déclenchement de la barrière de protection à l'échéance avec préservation du capital (aucun gain), soit une perte à l'échéance.



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables.

Les éléments de la présente fiche relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les exemples ci-dessous n'ont qu'une valeur indicative et informative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.



EXEMPLE 1

Comparaison des barrières de protection

HYPOTHÈSES

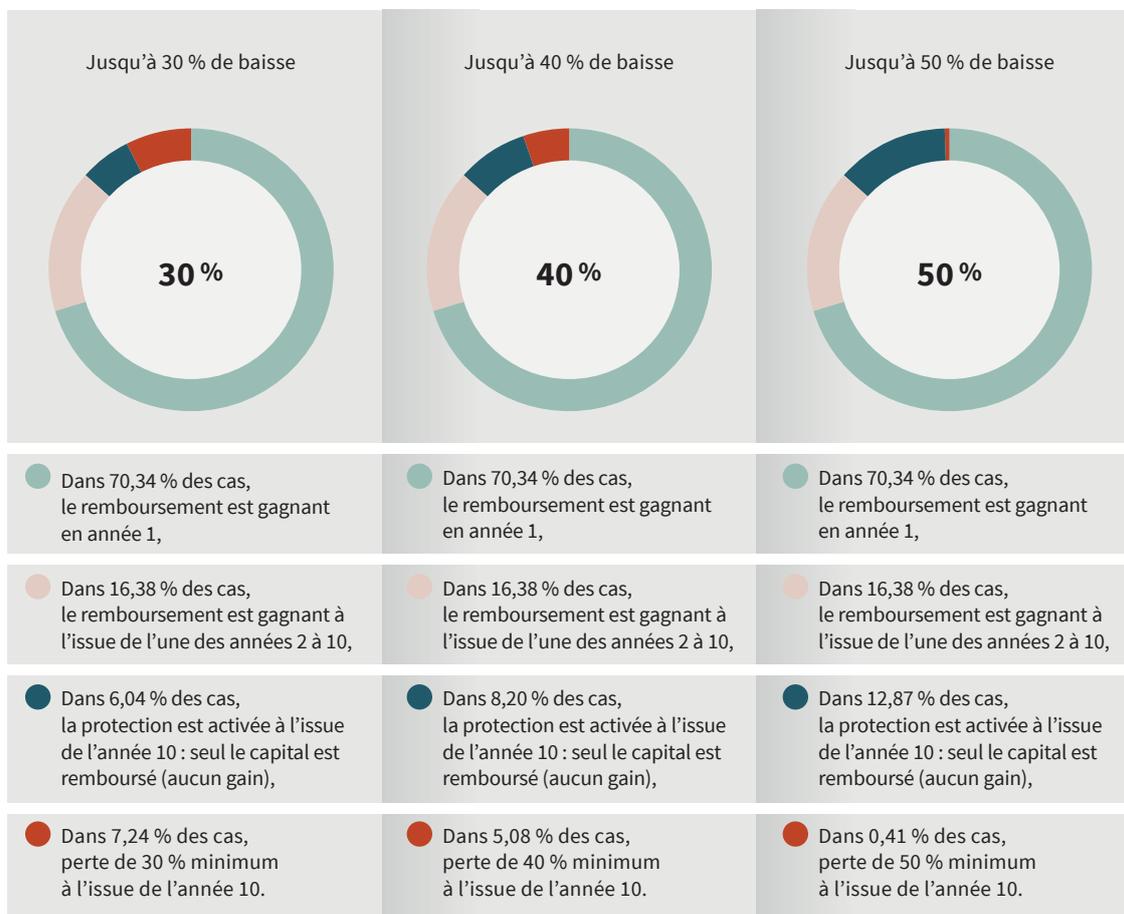
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50

DURÉE MAXIMALE 10 ans

PROTECTIONS À L'ÉCHÉANCE 30 %, 40 % ou 50 %

Possibilité annuelle de remboursement anticipé si l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTES PROTECTIONS À L'ÉCHÉANCE



CONCLUSIONS

Les cas de remboursement gagnant, avec la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années, sont évidemment identiques (86,72 %).

La différence se situe lorsque le placement n'est toujours pas gagnant à son échéance de 10 ans. Dans ce cas défavorable, plus la barrière de protection est importante, plus le risque est faible grâce à une probabilité plus élevée de remboursement du capital à l'échéance.

Le surplus de protection a cependant un coût. Une barrière de protection à l'échéance de 30 % permet d'obtenir une rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % supérieure à une barrière de protection de 50 %.

En fonction de ses objectifs et de son profil de risque, le souscripteur choisit donc de privilégier la rémunération ou la protection.

Le Mandat Gammes H permet au souscripteur de diversifier son portefeuille sur plusieurs supports plus ou moins dynamiques.



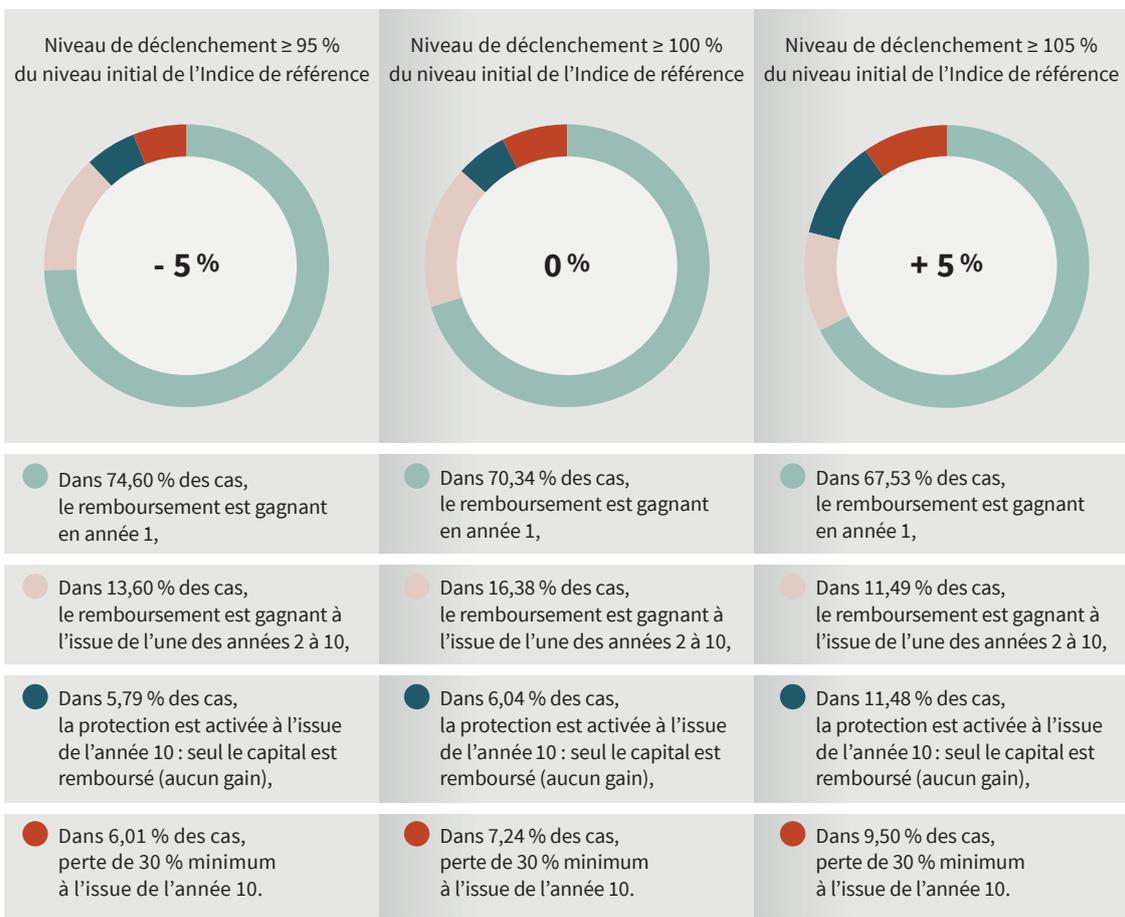
EXEMPLE 2

Comparaison des niveaux de déclenchement

HYPOTHÈSES

INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50	DURÉE MAXIMALE 10 ans	PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %
Possibilité annuelle de remboursement anticipé		

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX DE DÉCLENCHEMENT



CONCLUSIONS

En comparaison avec le même support dont le remboursement annuel intervient sans hausse de l'Indice de référence, un niveau de déclenchement fixé à + 5 % abaisse le nombre de cas de remboursements avec gain (79,02 % contre 86,72 %) et augmente légèrement le nombre de cas avec perte à l'échéance (9,50 % contre 7,24 %).

Ce risque supplémentaire se traduit cependant par une rémunération annuelle potentielle supérieure de 2 à 3 %. La hausse de 5 % nécessaire au déclenchement du remboursement est relativement modérée sur un horizon de 10 ans et elle n'entraîne pas une forte augmentation du nombre de cas de perte à l'échéance.

Un support dont le remboursement intervient lorsque l'Indice de référence baisse jusqu'à 5 % augmente sensiblement le nombre de cas de remboursements à la fin de l'année 1 (74,60 % contre 70,34 %). Le nombre de cas de perte à l'échéance est légèrement plus faible (6,01 % contre 7,24 %). Cette différence présente cependant un coût qui se traduit par une baisse de l'ordre de 2 à 3 % de la rémunération annuelle.



EXEMPLE 3

Comparaison des durées maximales

HYPOTHÈSES

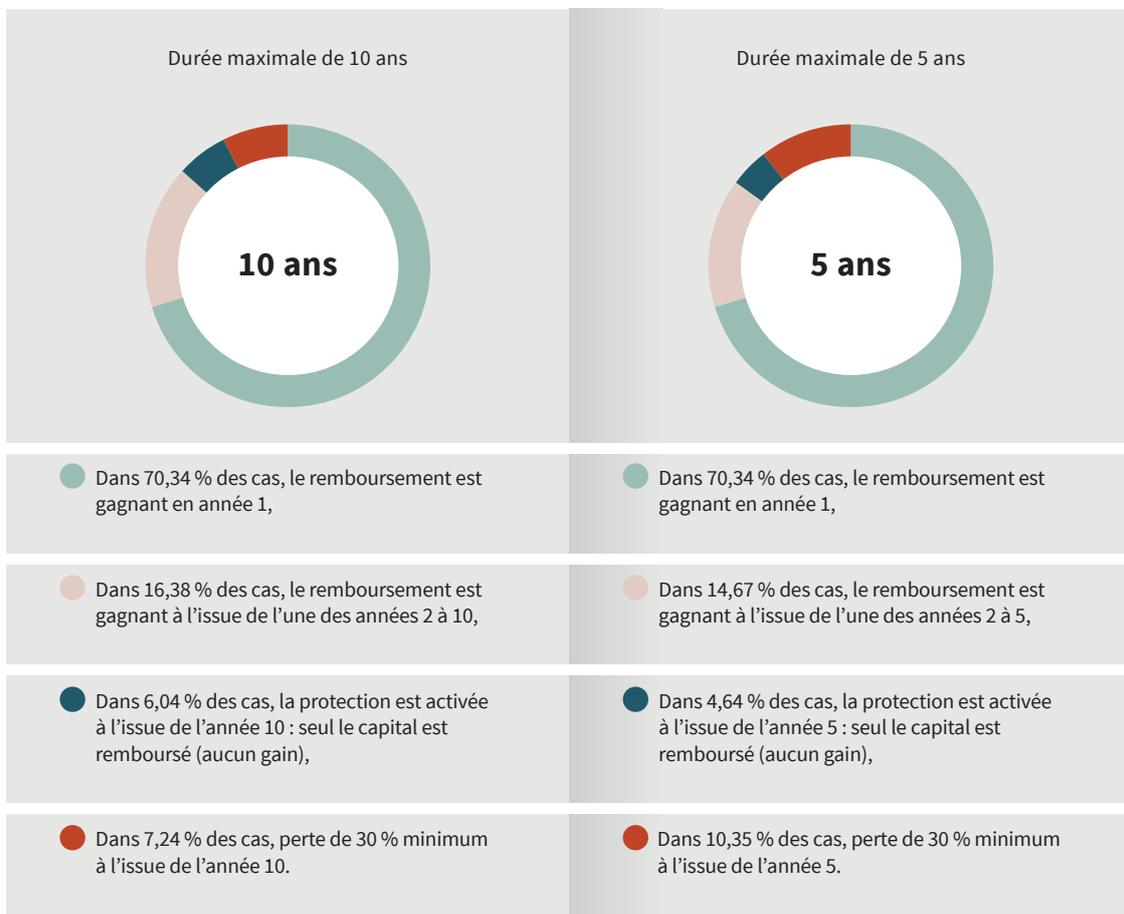
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50

DURÉE MAXIMALE 10 ans ou 5 ans

PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %

Possibilité annuelle de remboursement anticipé si l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTES DURÉES MAXIMALES



CONCLUSIONS

Une durée maximale trop courte risque de ne pas permettre au support Gammes H d'absorber un cycle boursier baissier.

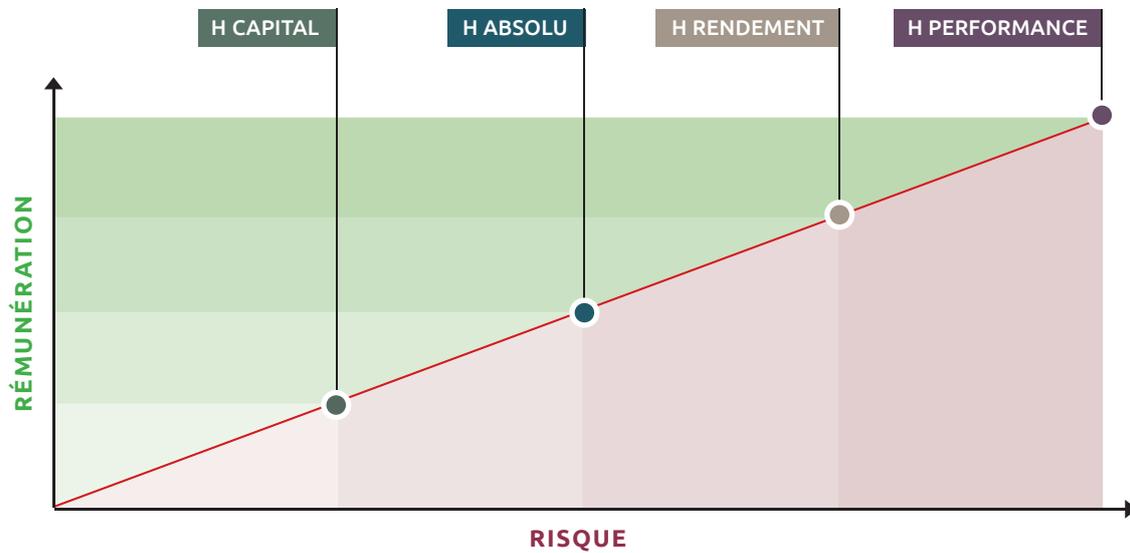
Le nombre de cas de perte à l'échéance d'une durée maximale de 5 ans représente 10,35 % alors qu'il est de 7,24 % pour une durée maximale de 10 ans. Par exemple, un support d'une durée maximale de 5 ans lancé fin 2007 aurait subi une perte en capital de plus de 40%. Avec une durée maximale de 10 ans, l'Indice de référence aurait eu le temps de remonter suffisamment pour que la protection s'actionne et pour que le capital soit au moins remboursé.

En outre, la rémunération annuelle potentielle est supérieure pour une durée maximale de 10 ans par rapport à une durée maximale de 5 ans.



PROFIL DE RÉMUNÉRATION / RISQUE

Il n'y a pas de rémunération substantielle sans risque. Les 4 différentes Gammes H permettent d'ajuster l'objectif de rémunération en fonction du niveau d'acceptation du risque. Plus la barrière de protection à l'échéance est importante, moins la rémunération est élevée.



	BARRIÈRE DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE
H PERFORMANCE	minimum 20 %	10 % et plus
H RENDEMENT	entre 30 % et 40 %	entre 7 % et 10 %
H ABSOLU	minimum 40 %	entre 4 % et 7 %
H CAPITAL	entre 90 % et 100 % du capital garanti	selon les conditions de marché

Afin d'offrir à tout moment 2 profils de rémunération / risque, 2 offres Gammes H sont toujours simultanément en cours. La période de souscription de chacune des offres est généralement limitée à deux mois.

Le niveau de rémunération correspondant à chacune des 4 Gammes H est indiqué avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie.

4 DIFFÉRENTES GAMMES H

H PERFORMANCE



RÉMUNÉRATION



RISQUE



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération très important.
- Barrière de protection limitée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est de 20 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H RENDEMENT



RÉMUNÉRATION



RISQUE



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération important.
- Barrière de protection modérée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est compris entre 30 % et 40 % de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H ABSOLU



RÉMUNÉRATION



RISQUE



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération modéré.
- Barrière de protection importante : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est de 40 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H CAPITAL



RÉMUNÉRATION



RISQUE



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération limité ou avec une participation à la hausse de l'Indice de référence.
- Garantie à l'échéance de 90 % à 100 % du capital souscrit.
- En contrepartie, aucune garantie totale ou partielle du capital en cours de vie (garantie accordée seulement à l'échéance).

Chaque protection ou garantie totale ou partielle du capital est indiquée hors frais liés au contrat d'assurance-vie qui restent en tout état de cause à la charge du souscripteur.

COMPARATIF AVEC LES ACTIONS

La baisse de rémunération des placements sans risque, comme les livrets réglementés (Livret A, Livret de Développement Durable, Plan d'Épargne Logement) et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie, incite à rechercher une meilleure rémunération pour son épargne financière, en fonction de la part de risque acceptée.



Les deux grandes catégories
de supports d'épargne traditionnelle :

1

LES ACTIONS

Les actions sont généralement présentées comme les placements les plus rentables sur le très long terme avec, en ligne de mire, une hausse des marchés.

Les actions n'offrent pas de protection du capital et le souscripteur subit pleinement leur baisse, au risque de vendre au pire moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique, en particulier lorsqu'il ne supporte plus le niveau de baisse.

Les détenteurs d'actions d'avant la crise de 1929 ont dû patienter jusqu'au milieu des années 1950 pour retrouver leurs cours.

Suite à l'éclatement de la bulle Internet en 2000, beaucoup de valeurs technologiques n'ont toujours pas pu retrouver leurs cours.

2

LES PRODUITS DE TAUX

(obligations et fonds monétaires)

Les niveaux de taux actuels, proches de zéro, limitent le potentiel de gain sur les produits de taux et pourraient même engendrer des pertes en cas de remontée des taux.

Lorsque les taux montent, la valeur des obligations baisse : un portefeuille constitué essentiellement d'obligations (détenues en direct ou via un support obligataire) subit donc une baisse de valorisation en période de hausse des taux d'intérêt.



COMPARAISON AVEC LES GAMMES H

Si les conditions sont réunies, les Gammes H délivrent une rémunération en fonction d'une formule de remboursement dépendante de l'évolution de son Indice de référence (indice européen actions diversifié).

Elles ont un profil de risque et de gain différent des obligations et des actions :

- Elles peuvent d'une part permettre de réaliser des gains significatifs alors même que l'Indice de référence n'aurait que peu ou pas progressé.
- Elles offrent d'autre part, seulement à l'échéance, une protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Suite à une chute brutale des marchés, une remontée à l'échéance au-dessus de la barrière de protection suffit en effet à ce que le capital soit au moins préservé. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Les Gammes H constituent ainsi une classe d'actifs à part entière qui permet à la fois de réaliser un gain sans dépendre d'une hausse significative des marchés, d'avoir des possibilités de remboursement automatique à des dates fixées à l'avance (sans se soucier de la revente) et d'avoir une protection à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

EN CONTREPARTIE

- Le gain est plafonné à la rémunération annuelle, le souscripteur ne participant généralement pas à la totalité de la hausse de l'Indice de référence si elle est supérieure à la rémunération annuelle fixée à l'avance.
- En cas de perte, le souscripteur n'a pas la possibilité de conserver sa position au-delà de l'échéance en espérant une remontée des cours (contrairement aux actions).
- Si la barrière de protection est franchie à l'échéance, le souscripteur subit la totalité de la baisse de l'Indice de référence, comme s'il avait investi sur un support actions (hors dividendes). Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

À SAVOIR

Pour un placement traditionnel en actions ou en obligations, la gestion doit être active et le choix des périodes d'investissements et de désinvestissements est essentiel pour éviter d'acheter avant un retournement suite à une forte hausse et/ou de vendre avant une remontée suite à une forte baisse.



Tableau comparatif avec les actions

Un investisseur rationnel décide de se positionner sur les marchés actions lorsqu'il a une vision haussière des marchés à court, moyen ou long terme.

	ACTIONS	GAMMES H
GAIN	Possibilité de gain non plafonné	<ul style="list-style-type: none">- Rémunération annuelle généralement plafonnée mais attractive et possible sans hausse de l'Indice de référence- Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, difficile à obtenir sur le long terme avec les actions
GESTION	Gestion active : <ul style="list-style-type: none">- Avoir la connaissance et le temps nécessaire au suivi des marchés financiers- Acheter et vendre au bon moment	Gestion passive : <ul style="list-style-type: none">- Remboursement automatique à dates de constatation ou à l'échéance- Aucune contrainte de suivi des marchés financiers
PROTECTION	Aucune protection	À l'échéance, protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)
DURÉE DE DÉTENTION	<ul style="list-style-type: none">- Pas de limite- En cas de baisse, le souscripteur peut tenir une position en attendant une remontée des cours, tout en bénéficiant des dividendes	Durée maximale fixée dès le départ (10 à 12 ans) : <ul style="list-style-type: none">- Bonne probabilité de remboursement anticipé sur une période assez longue- Sinon possibilité de récupérer son capital à l'échéance grâce à la protection (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)- Sinon perte à l'échéance en cas de franchissement de la barrière de protection
DIVIDENDES	Oui	Non, les dividendes des actions composant l'Indice de référence sont déjà utilisés pour élaborer le moteur de performance du placement

À NOTER

Les supports Gammes H intègrent toujours une protection jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les performances passées ont donc été délivrées malgré le coût de cette protection qui est déjà intégré dans la formule de remboursement.

COMPARATIF AVEC LES ETF

Les ETF (Exchange Traded Fund) ou Trackers sont des instruments financiers (pouvant être proposés comme supports d'unités de compte dans les contrats d'assurance-vie) qui permettent de répliquer l'évolution d'indices actions, obligataires ou encore de matières premières, sans avoir à investir séparément sur l'ensemble des composantes des indices.

Caractéristiques principales des ETF

LES POINTS FORTS

- frais de gestion moindres (gestion dite passive) ;
- performances généralement meilleures que la moyenne des performances de gestion dite active ;
- accès simplifié à l'ensemble des marchés mondiaux.

LES POINTS FAIBLES

- performances généralement moins bonnes que les meilleures gestions dites actives ;
- risque de liquidité réduite pour certains ETF portant sur des indices sectoriels ou de matières premières ;
- risque de certains écarts entre les ETF et leurs indices de référence, en fonction des frais de gestion, de la liquidité et de la réplification ;
- risque de change pour les ETF en devises étrangères.

3 différences majeures entre un support Gammes H et un ETF sur un même Indice de référence :

- L'ETF n'offre aucune protection du capital à l'échéance ;
- Le support Gammes H vise généralement un objectif connu de rémunération annuelle, fixé à l'avance et sans les soucis de gestion ;
- Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations annuelles attractives sans hausse, sinon modérée, de l'Indice de référence, contrairement aux ETF qui exigent une vision clairement haussière des marchés.

Les ETF ne bénéficient effectivement pas de l'effet mémoire des Gammes H. Dans le cas d'un Indice de référence qui baisse puis qui remonte au bout de quelques années, l'ETF reviendra seulement à son niveau de départ avec une performance quasi nulle (hors dividendes), alors que le placement Gammes H sera remboursé automatiquement avec un gain correspondant à la rémunération prévue sur toute la période depuis l'origine (par exemple si la rémunération annuelle est de 10 % et si le remboursement intervient en troisième année, le gain est égal à 30 % = 3 x 10 %).

COMPARATIF AVEC LA DÉFISCALISATION

.....

Afin de réduire l'Impôt sur le Revenu, différentes solutions d'investissement défiscalisantes sont largement proposées, avec leurs risques et leurs contraintes respectives (dont leur durée de blocage).

.....



La défiscalisation doit toujours être analysée comme un investissement

Le taux de réduction d'Impôt sur le Revenu préside malheureusement trop souvent au choix d'investissement, sans suffisamment prendre le temps d'envisager les perspectives de performance propre à l'investissement, en dehors de tout avantage fiscal.

Par expérience et avec le recul nécessaire, rares sont les offres de défiscalisation de l'Impôt sur le Revenu qui délivrent, en incluant pourtant l'avantage fiscal, une rémunération de 8 % par an nette de tous frais (avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Une telle perspective de rentabilité est pourtant nécessaire pour décider de s'éloigner des solutions d'épargne non défiscalisantes, surtout en considérant la contrepartie de durée minimale de blocage pour bénéficier des avantages fiscaux et le risque élevé de perte en capital.



COMPARAISON AVEC LES GAMMES H

En comparaison, les Gammes H sont des solutions d'épargne visant une rémunération moyenne nette de tous frais de 8 % par an, bénéficiant en outre d'une protection du capital sous conditions.

Ces solutions, en contrepartie d'un risque de perte en capital (tout comme la défiscalisation), présentent les caractéristiques principales suivantes :

- une rémunération annuelle fixée à l'avance dès lors que le remboursement automatique intervient, la performance étant fonction de l'évolution d'un Indice de référence actions diversifié ;
- une possibilité de revendre à tout moment (liquidité quotidienne en fonction des conditions de marché) et généralement plusieurs possibilités de remboursement automatique à dates fixées à l'avance dès lors que l'Indice de référence est stable ou quasi stable ;
- une protection du capital à l'échéance de la durée maximale jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (minimum 20 %).

La probabilité de remboursement avec un gain est importante puisque la hausse du marché n'est pas forcément nécessaire. Contrairement à un investissement traditionnel pour lequel le seul scénario de hausse est attendu, les solutions Gammes H permettent de réaliser un gain en cas de scénario en dents de scie, de légère hausse ou de légère baisse, ou de configuration en "U".

Ces solutions présentent un risque de perte en capital en cas de revente avant l'échéance (si la valorisation est négative) ou si les marchés baissent sur une période longue (10 à 12 ans) et si l'Indice de référence franchit la barrière de protection à l'échéance.

“

*Rares sont les offres de défiscalisation
qui délivrent, en incluant l'avantage fiscal,
une rémunération de 8 % par an nette de tous frais.*

—

”



RISQUE DE PERTE À L'ÉCHÉANCE

Contrairement aux supports traditionnels actions ou obligataires, les Gammes H ont la particularité d'offrir une protection du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence. Le pourcentage de baisse jusqu'au seuil de protection est défini à l'avance : il s'appliquera par rapport au niveau initial de l'Indice de référence.



Fonctionnement de la barrière de protection

Si l'Indice de référence enregistre un niveau de 1.000 points à la date de constatation initiale et si la barrière de protection est fixée à 40 % de baisse, alors le capital sera remboursé à l'échéance si l'Indice de référence est au moins égal à 600 points.

En contrepartie d'une telle protection à l'échéance et de la perspective d'une rémunération attractive en cas de remboursement gagnant, la protection est tout simplement annulée si la barrière est franchie à l'échéance.

Le souscripteur supporte ainsi un risque de franchissement de la barrière de protection à l'échéance. La réalisation du risque se traduit par une perte équivalente à la baisse de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

À NOTER

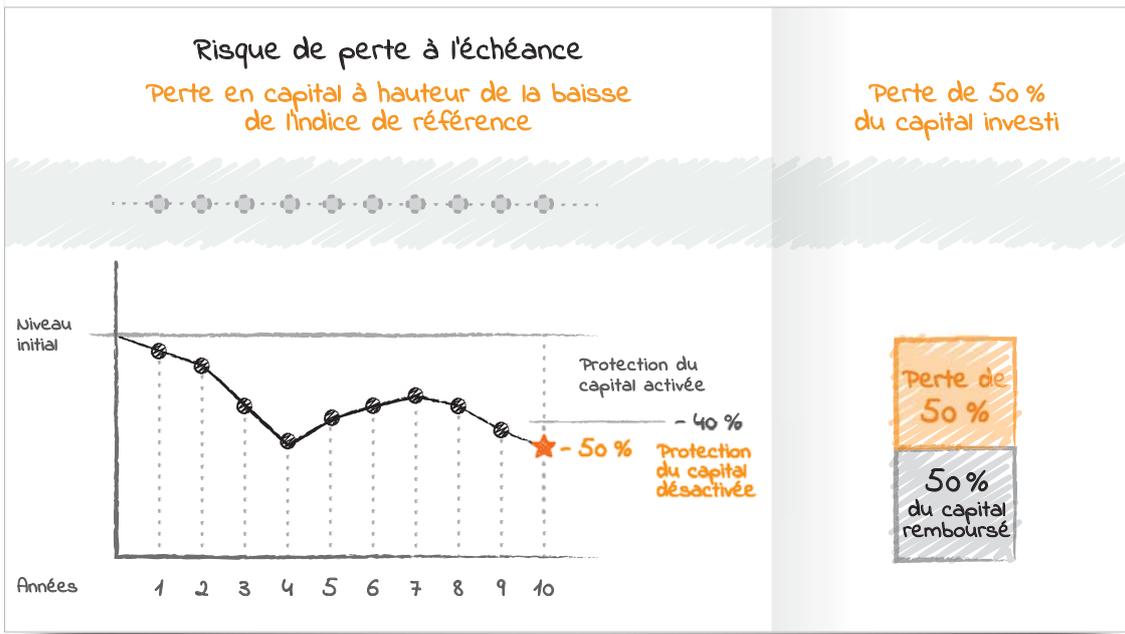
Pour subir une perte à l'échéance, il faut que toutes les conditions suivantes soient réunies :

- il n'y a pas eu de remboursement anticipé automatique ;
- arrivé à l'échéance, l'Indice de référence a baissé de façon significative pour franchir à la baisse la barrière de protection. La protection ne joue donc plus son rôle et la perte est égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.



EXEMPLE

Avec une barrière de protection fixée à 40 % de baisse, si l'Indice de référence a perdu à l'échéance 50 % de sa valeur par rapport à son niveau initial, alors qu'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, la perte sera de 50 %, comme si le souscripteur avait investi directement sur l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur, par exemple 6 % (0,60 % pendant 10 ans).



À NOTER

Une barrière de protection en cas de baisse de l'Indice de référence de 40 % ne signifie pas que le risque de perte en capital est limité à 40 % du montant du capital investi.

La barrière de protection est une zone de protection active seulement à l'issue de la durée maximale, au sein de laquelle le capital est préservé à l'échéance (hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

RISQUE DE REVENTE ANTICIPÉE

Les supports Gammes H n'ont pas vocation à être revendus en cours de vie.

En cas de nécessité, la revente peut néanmoins être réalisée mais aux conditions de marchés pouvant entraîner une perte en capital si la valorisation est négative.

Revente en cours de vie

Les supports Gammes H fixent dès le départ des dates de constatation permettant, le cas échéant, un remboursement anticipé augmenté d'une rémunération annuelle.

Le souscripteur peut néanmoins être amené à revendre un support Gammes H avant les dates prévues à l'avance en cas de besoin imprévu : il s'expose alors à un risque de perte en capital si la valorisation est négative.

En cas de cession volontaire, la valorisation du support dépend en effet des conditions de marché. Elle pourra être sensiblement inférieure au capital initialement investi.

Si la revente est toujours possible (liquidité quotidienne), elle se réalise donc sur la base de la valorisation quotidienne du support qui peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution du niveau de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

À noter : les coûts de conception et de distribution des Gammes H se répercutent également sur leur valorisation car ils sont intégralement amortis sur les premiers mois.

Cession en cas de décès

En cas de décès du souscripteur, l'Assureur cède l'ensemble du portefeuille du contrat d'assurance-vie afin de verser les sommes aux bénéficiaires. Les supports Gammes H sont alors vendus automatiquement à leur valorisation (risque de perte en capital).

À NOTER

En cas de décès, il existe toujours une possibilité pour les bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie de demander à l'Assureur de transférer des supports en unités de compte (dont les supports Gammes H) sur leur compte-titres, évitant ainsi de les céder (avec un risque de perte en capital).

Cette option de transfert est généralement payante (par exemple 1 % du montant transféré).

Le cas échéant et lors de la notification du décès, les bénéficiaires doivent impérativement joindre à l'Assureur une demande de transfert signée de leur main.

RISQUE DE DÉFAUT DE PAIEMENT

Un support Gammes H est une solution de placement proposée en unités de compte au sein d'un contrat d'assurance-vie et négociée auprès d'un établissement bancaire qui la fait généralement émettre par une entité affiliée ad hoc, appelée Émetteur.

Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, ainsi que le risque de défaut de l'Assureur du contrat d'assurance-vie.



Rechercher des établissements financiers solides

Chaque mois, Hedios définit un nouveau support Gammes H en déterminant ses caractéristiques et lance un appel d'offres auprès des banques émettrices afin d'obtenir les meilleures conditions de rémunération et de protection.

Une fois la banque choisie, le support Gammes H est proposé au souscripteur.

Le Garant de la formule de remboursement (la banque généralement maison-mère de l'Émetteur) s'engage à garantir sur ses fonds propres les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ.

L'Assureur engage également ses fonds propres pour garantir le nombre d'unités de compte du support Gammes H au sein du contrat d'assurance-vie.

Ainsi, le souscripteur porte le risque de signature de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou également de l'Assureur (dans le cadre du contrat d'assurance-vie) : risque de faillite, de défaut de paiement ou de dégradation de la qualité du crédit impactant le prix de marché de remboursement du support.

À NOTER

Hedios n'est jamais dépositaire des fonds qui sont entre les mains des banques et de l'Assureur.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

La plupart des solutions de placement Gammes H offrent des possibilités de remboursement automatique du capital avec un gain, de façon anticipée et sans attendre la fin de leur durée de vie maximale (10 à 12 ans).

Les conditions de remboursement sont fixées à l'avance

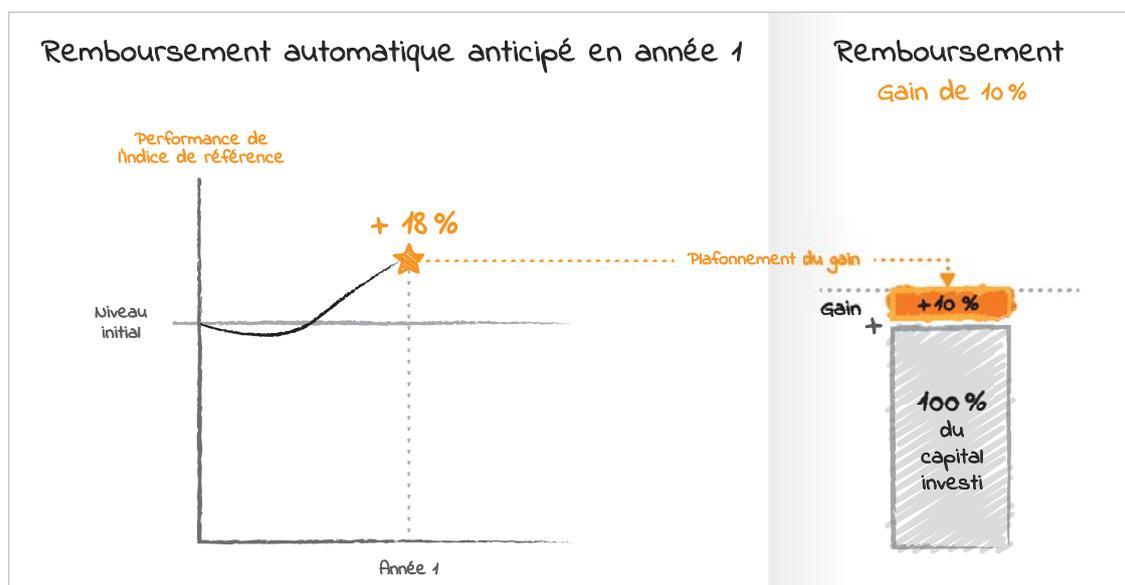
Les remboursements anticipés automatiques dépendent exclusivement de l'évolution de l'Indice de référence (progression, stagnation ou baisse) aux dates prévues à l'avance et par rapport à son niveau d'origine.

Dans des périodes au contexte plus volatil, certains supports peuvent proposer plusieurs fenêtres de sortie dans une même année pour capter plus facilement une hausse de marché. Certains supports peuvent même proposer des dates de constatation quotidiennes.

EXEMPLE

Remboursement automatique conditionné au fait que l'Indice de référence se situe au minimum à son niveau initial et pouvant intervenir chaque année, avec une durée maximale de 10 ans et une rémunération fixée dès le départ à hauteur de 10 % par an :

- Si, à la fin de l'année 1, le niveau de l'Indice de référence est au moins égal au niveau initial, le placement se dénoue et le capital est remboursé avec une rémunération de 10 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie) ;
- Dans le cas contraire, le placement continue et l'on observe l'Indice de référence chaque année, durant toute la durée de vie du placement de 10 ans et jusqu'à ce que les conditions soient réunies. Lorsqu'un remboursement anticipé se déclenche automatiquement, le souscripteur reçoit le capital augmenté de la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine.





EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Les exemples des supports Gammes H remboursés ci-dessous illustrent le fonctionnement du remboursement anticipé automatique en fonction du niveau de déclenchement, ainsi que l'effet mémoire qui peut permettre un gain supérieur à la performance de l'Indice de référence sur la période.

	H RENDEMENT 3	H RENDEMENT 23	H PERFORMANCE 10
LANCEMENT	10 décembre 2010	15 décembre 2015	30 juin 2016
NIVEAU INITIAL DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE	2.839	1.814	683
NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT	≥ 0 %	≥ + 6 %	≥ + 5 %
REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ	possible tous les 2 ans	possible tous les ans	possible tous les ans
RÉMUNÉRATION ANNUELLE	10 %	10 %	12 %
NIVEAU DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE			
ANNÉE 1	-	1.981	812
ANNÉE 2	2.596 (- 8,56 %)		
ANNÉE 3	-		
ANNÉE 4	3.248		

8 décembre 2014 Remboursement en année 4 avec un GAIN DE 40 %	15 décembre 2016 Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 10 %	30 juin 2017 Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 12 %
---	--	--

Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

+ 40 %

H RENDEMENT 3

en décembre 2014,
à l'issue de la 4^{ème} année
avec un gain de 40 %
(10 % par an).

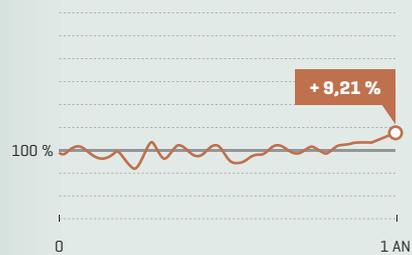


Évolution de l'indice Euro Stoxx® 50
(en % par rapport au niveau initial)

+ 10 %

H RENDEMENT 23

en décembre 2016,
à l'issue de la 1^{ère} année
avec un gain de 10 %
(10 % par an).

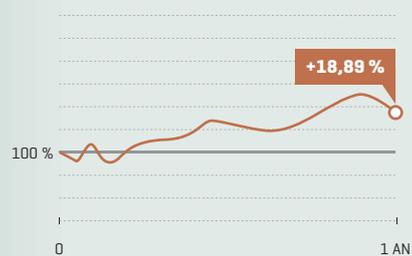


Évolution de l'indice Euro Stoxx® Select Dividend 30
(en % par rapport au niveau initial)

+ 12 %

H PERFORMANCE 10

en juin 2017,
à l'issue de la 1^{ère} année
avec un gain de 12 %
(12 % par an).



Évolution de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement
(en % par rapport au niveau initial)

NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT

Le niveau de "déclenchement" d'un support Gammes H est le niveau de l'Indice de référence qui permet de déclencher le remboursement gagnant du support à l'une des dates de constatation.

Le niveau de déclenchement est fixé dès le départ, généralement en pourcentage d'évolution de l'Indice de référence (par exemple + 5 %).

On parle aussi parfois de niveau de "rappel" car le support est rappelé pour que le capital soit remboursé.

Lorsqu'un remboursement automatique intervient à l'une des dates de constatation fixées à l'avance, le placement s'arrête automatiquement : le souscripteur n'a alors rien à faire et son capital est remboursé avec la rémunération annuelle déterminée à l'avance multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine (hors frais liés au contrat d'assurance-vie). Dans le cadre du contrat d'assurance-vie, le remboursement est généralement effectué sur un fonds en euros à capital garanti.

Afin d'augmenter la rémunération annuelle potentielle, le niveau de déclenchement peut être fixé au-dessus du niveau initial de l'Indice de référence.

Par exemple, pour un placement d'une durée de 10 ans maximum, un niveau de déclenchement de + 5 % par rapport au niveau initial se traduit, sur une durée de 10 ans, par une progression de l'Indice de référence de seulement 0,50 % par an, sur des grandes sociétés européennes dont les cours ont vocation à s'apprécier dans la durée. On parle alors de "l'épaisseur du trait".

Un niveau de déclenchement nécessitant une hausse de l'Indice de référence de 5 % peut permettre d'améliorer la rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % (par rapport à un niveau de déclenchement correspondant à une simple stabilité de l'Indice de référence).

À SAVOIR

Plus le pourcentage de progression de l'Indice de référence requis pour le "déclenchement" est important, plus le niveau de rémunération est élevé.

En contrepartie, la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement est plus faible.



Un seul et même niveau de déclenchement

Si le marché ne progresse pas rapidement, les dernières années permettent encore d'envisager une remontée suffisante pour obtenir un gain égal à la rémunération annuelle multipliée par un grand nombre d'années (grâce à l'effet mémoire).

Un gain important peut donc se réaliser même en cas de quasi stagnation des marchés actions car le déclenchement du remboursement peut intervenir à chacune des dates de constatation dès que l'Indice de référence est en hausse, par exemple de 5 % par rapport à son niveau d'origine. Lorsque le marché est volatil, l'Indice de référence peut gagner ou perdre 5 % en quelques jours.

Il ne s'agit pas d'une progression de 5 % par année écoulée, mais d'une progression de 5 % par rapport au niveau d'origine, c'est-à-dire sur toute la période écoulée depuis le lancement.

Un marché actions peut commencer par baisser, puis remonter légèrement au-dessus de + 5 % (par rapport à son niveau initial) au bout de la cinquième année : le support Gammes H est alors automatiquement remboursé avec un gain correspondant à 5 années de rémunération (grâce à l'effet mémoire). Si la rémunération annuelle est de 10 %, le gain atteint ainsi 50 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie). Le gain potentiel augmente donc au fil des années alors que le niveau de déclenchement reste toujours le même : il a été fixé dès le départ.



Atteindre le niveau de déclenchement à l'une des dates de constatation n'est cependant jamais acquis et le souscripteur peut subir une perte partielle ou totale du capital si, à l'échéance du support Gammes H considéré, l'Indice de référence n'a jamais atteint son niveau de déclenchement et s'il baisse au-dessous du seuil de la barrière de protection. La perte supportée par le souscripteur est alors égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

LE PRINCIPE DE L'AUTOCALL*

Le remboursement anticipé automatique est activé et le support s'arrête lorsque le niveau de déclenchement est atteint à l'une des dates de constatation.

Hypothèses

Indice de référence : Euro Stoxx® 50

Rémunération annuelle de 10 % // Durée maximale de 10 ans

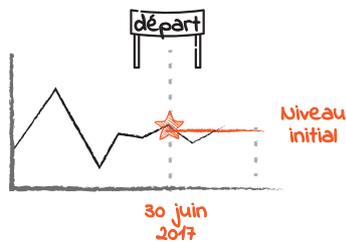
Barrière de protection de 30 % // Niveau de déclenchement $\geq 0\%$

Niveau initial de l'indice de référence



Le support débute à une date de départ fixée à l'avance. On observe le niveau initial de l'Indice de référence.

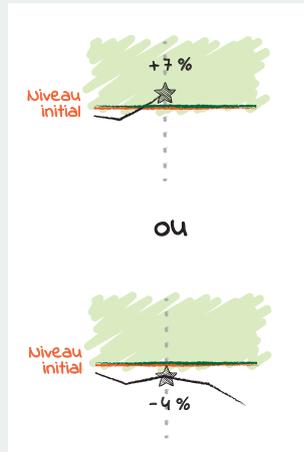
Évolution de l'indice de référence



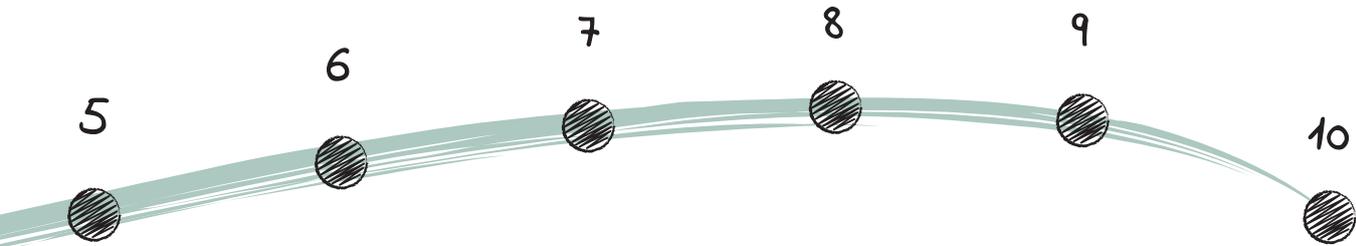
* Terme générique désignant un support Gammes H remboursable automatiquement

Année 1 à 9 : remboursement anticipé

De l'année 1 à 9, on observe, à chaque date de constatation, le niveau de l'Indice de référence :



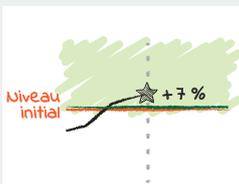
- La condition est remplie
 - Le support s'arrête
 - Le souscripteur est remboursé de son capital initial avec gain (nombre d'années x 10 %)
-
- La condition n'est pas remplie
 - Le support continue
 - On observe le niveau de l'Indice de référence à la prochaine date de constatation



Année 10 : remboursement à l'échéance

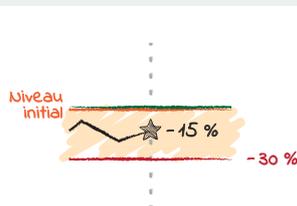
À l'issue de l'année 10, le support s'arrête.
On observe le niveau de l'Indice de référence à l'échéance :

L'Indice termine à +7 %



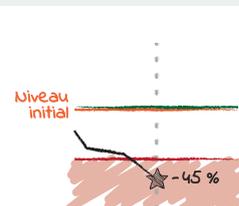
ou

L'Indice termine à -15 %



ou

L'Indice termine à -45 %



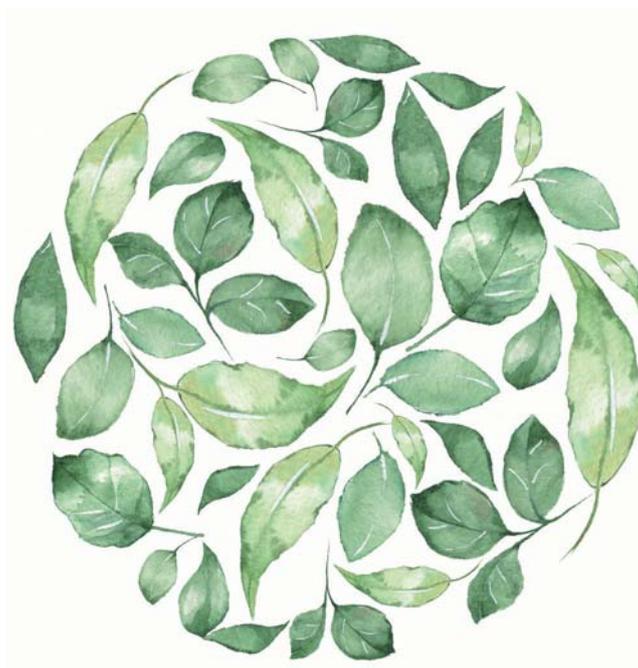
- La condition est remplie
- Le souscripteur est remboursé de son capital initial avec gain (10 années x 10 %)

- Le capital est protégé
- Le souscripteur est remboursé de son capital initial sans gain (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)

- Le souscripteur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'Indice de référence, soit de 45 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)

VALORISATION QUOTIDIENNE

Outre les coûts de conception et de distribution, la valorisation quotidienne d'un support Gammes H reflète l'évolution de la somme de chacune de ses composantes (plutôt que l'évolution de son Indice de référence).



Évolution des différentes composantes

Les Gammes H sont constituées d'une combinaison d'une composante taux (obligation zéro coupon) et d'une composante dérivés (options).

Leurs valorisations évoluent quotidiennement en fonction de différents paramètres :

- Les obligations sont sensibles aux taux d'intérêt : lorsque les taux montent, la valorisation des obligations baisse ;
- La valorisation des options est elle-même dépendante de différents paramètres : la variation de l'Indice de référence, la volatilité, la durée restant jusqu'à l'échéance de l'option, etc.

Même en cas de forte hausse de l'Indice de référence, la hausse de la valorisation d'un support Gammes H est généralement limitée par le plafonnement des gains. Par exemple, pour un support dont l'objectif est une rémunération annuelle de 10 %, la valorisation, à l'issue de la première année, tendra au mieux vers + 10 %, même si l'Indice de référence a progressé de + 15 %.

Impact des coûts de conception et de distribution sur la valorisation

Les coûts de conception et de distribution étant intégralement amortis sur les premiers mois, la valorisation d'un support Gammes H se retrouve systématiquement négative, sauf si son Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle de valorisation initiale est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur le niveau de remboursement prévu contractuellement.

Contrairement à un support actions dont la valorisation reflète quotidiennement la performance, les Gammes H ne doivent pas être jugées à court terme sur leur valorisation intermédiaire car elles sont conçues avec un objectif de remboursement augmenté d'un gain à des dates fixées à l'avance, alors que tous leurs frais sont supportés dès le départ.



Le fait que son Indice de référence se situe, en cours de vie, au-dessus de sa barrière de protection n'implique pas que la valorisation d'un support Gammes H soit positive.

À NOTER

La valorisation quotidienne d'un support Gammes H est rapidement impactée par ses coûts de conception et de distribution, puis évolue en cours de vie en fonction de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

La valorisation est également sujette à d'importantes fluctuations autour des dates de constatation lorsque l'Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou, à l'échéance, de la barrière de protection.

La baisse de valorisation d'un support Gammes H peut donc être plus importante que la baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale.



DURÉE MAXIMALE

La durée maximale d'un support Gammes H est toujours fixée et connue à l'avance (10 à 12 ans). Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le remboursement final se fait automatiquement à l'issue de cette durée maximale.

Chaque support Gammes H dispose d'une durée de vie maximale fixée à l'avance

Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le dénouement se fait automatiquement à l'issue de cette durée maximale.

Le placement se dénoue selon l'un des trois scénarios suivants : remboursement du capital initial avec gain, remboursement du capital initial sans gain ou perte sur le capital initial. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Prévoir une durée maximale suffisamment longue pour minimiser le risque

Chaque support Gammes H bénéficie d'une valorisation quotidienne établie par sa banque émettrice.

S'il n'est généralement pas conseillé de revendre un placement Gammes H en cours de vie (risque de valorisation dégradée par les coûts de conception et de distribution prélevés au départ), il s'agit néanmoins d'une possibilité en cas de nécessité en tant que placement "liquide" qui peut être revendu à tout moment, selon les conditions de marché (risque de perte en capital en cas de scénario défavorable).

Les supports Gammes H offrent généralement des possibilités de remboursement automatique anticipé (en fonction de l'évolution de l'Indice de référence). Historiquement, un remboursement automatique intervient dans la majorité des cas dès les premières années.

La durée maximale doit être suffisamment longue pour permettre à l'Indice de référence d'absorber un cycle boursier défavorable dès le démarrage : le placement Gammes H a ainsi le temps de bénéficier d'une éventuelle remontée des marchés financiers.

Une durée de vie maximale trop courte, de 5 ans par exemple, ne laisserait potentiellement pas suffisamment de temps au placement Gammes H pour absorber une configuration de marché défavorable dès son lancement.



Il n'y a aucune possibilité de conserver le support au-delà de la durée de vie maximale, contrairement à des actions qui auraient évolué défavorablement et qui pourraient être conservées plus longtemps, dans l'attente d'un retour à meilleure fortune.

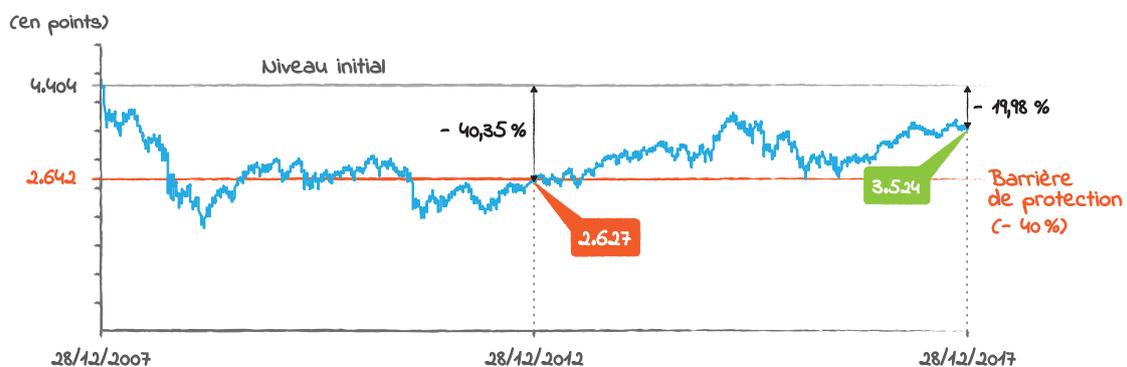
UNE DURÉE DE 10 À 12 ANS POUR LIMITER LE RISQUE

Les supports Gammes H proposent des durées maximales de 10 à 12 ans.

Plus la durée de vie maximale est longue, plus le risque de perte en capital est réduit.

En outre et avec les mêmes caractéristiques, un support Gammes H présente les mêmes probabilités de remboursement anticipé les premières années, quelle que soit sa durée maximale, alors que le niveau de rémunération annuelle sera supérieur sur une durée de vie maximale de 10 à 12 ans.

Évolution de l'indice Euro Stoxx® 50 du 28/12/2007 au 28/12/2017



Évolution de l'indice sur 5 ans



Suite à la crise financière de 2008, un produit structuré d'une durée de vie maximale de 5 ans, avec une barrière de protection de 40 %, aurait subi une perte de 40,35 % (franchissement du seuil).

Évolution de l'indice sur 10 ans



Pour ce même produit structuré mais avec une durée de vie maximale de 10 ans, le capital investi aurait été remboursé (la baisse de 19,98 % n'aurait pas franchi le seuil de protection de 40 %).

DISPONIBILITÉ QUOTIDIENNE

Les placements Gammes H sont "liquides" comme tous les placements traditionnels de type actions ou obligations : une valorisation est établie quotidiennement pour pouvoir revendre à tout moment en cas de nécessité.



Une disponibilité permanente, oui mais...

... la revente anticipée n'est généralement pas conseillée. Pour éviter le risque d'un prix de cession dégradé par plusieurs facteurs dont les coûts de création et de distribution entièrement prélevés dès le départ, il est généralement préférable d'attendre :

- soit l'une des dates de constatation permettant potentiellement un remboursement automatique par anticipation (prévues contractuellement dès le départ) ;
- soit la date de constatation finale associée à la protection du capital jusqu'à un niveau de baisse de l'Indice de référence défini dès le départ.

Cependant et seulement dans certains cas, lorsque la valorisation en cours de vie d'un support Gammes H s'est suffisamment appréciée, Hedios recommande au souscripteur de revendre sa position par anticipation (par exemple H Rendement 4).



Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité d'un support Gammes H, voire rendre le support totalement illiquide.



INDICE DE RÉFÉRENCE

.....

Les Gammes H sont des solutions de placement dont les objectifs de rémunération annuelle, les possibilités de remboursement automatique anticipé et les barrières de protection au-dessous desquelles elles portent un risque de perte en capital à l'échéance, sont connus à l'avance en fonction de l'évolution d'un Indice de référence.

.....

Indice diversifié de grandes valeurs

Les Indices de référence, dont dépendent les Gammes H, sont généralement des indices actions grandes capitalisations de la zone euro : Euro Stoxx® 50, MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %, S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price Index, etc.

Ces Indices de référence sont faciles à suivre sur Internet.

D'autres indicateurs financiers pourraient servir de référence à un support Gammes H. Tous sont désignés par le terme de sous-jacent.

Pour limiter les risques, les Gammes H ne sont jamais adossées à un sous-jacent comportant une seule action, un panier de quelques actions, une stratégie d'investissement thématique ou sectoriel, un sous-jacent de taux, devise, matières premières, etc.





Pourquoi choisir un Indice de référence diversifié de grandes valeurs ?

Les grandes sociétés cotées ont vocation à créer des richesses. Leurs bénéfices sont en partie distribués aux actionnaires (dividendes) et en partie capitalisés (réserves). Le cours des actions est donc susceptible de croître mécaniquement dans la durée, ne serait-ce qu'en intégrant les bénéfices non distribués.

Sur un horizon long terme de 10 à 12 ans, la probabilité que les Indices diversifiés de grandes valeurs progressent, notamment de quelques points, est relativement importante.

Les solutions Gammes H sont rémunérées sur la base d'un Indice de référence stable, légèrement en baisse ou légèrement en hausse à l'une des dates de constatation fixées à l'avance.

Un Indice de référence dilue le risque, alors qu'une seule société porte toujours son risque spécifique : les valeurs les plus solides peuvent connaître un accident de parcours (Volkswagen).

Un Indice de référence peut progresser alors que l'une de ses sociétés sous-jacentes peut baisser fortement.

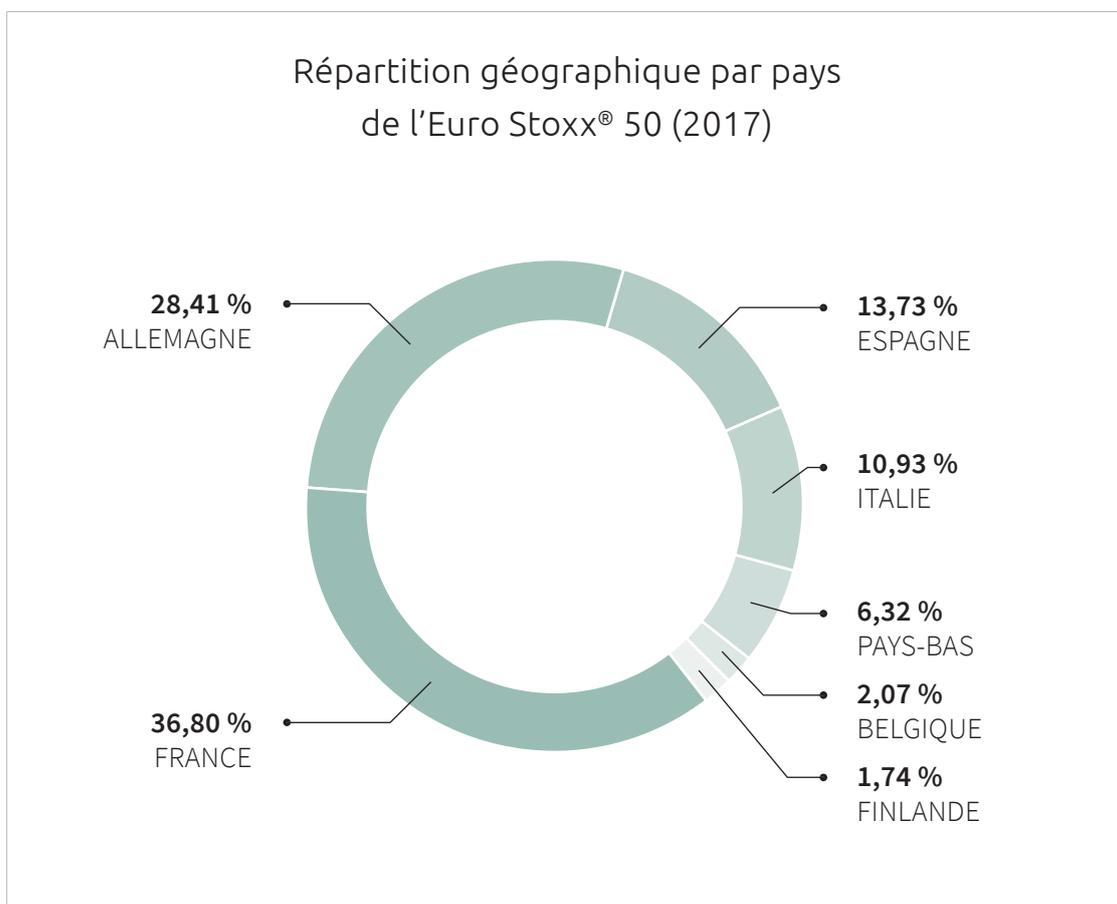
À SAVOIR

Les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre les marchés financiers de près ni de rechercher forcément le meilleur timing : il faut cependant éviter de revendre au plus mauvais moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique en cas de forte baisse des marchés actions.

Euro Stoxx® 50

L'indice Euro Stoxx® 50 (dividendes non réinvestis) est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone euro et s'est imposé comme la référence des marchés actions européens.

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "SX5E"



Les sociétés composant l'indice Euro Stoxx® 50

ADIDAS, AHOLD DELHAIZE, AIR LIQUIDE, AIRBUS, ALLIANZ, ANHEUSER-BUSCH INBEV, ASML HLDG, AXA, BASF, BAYER, BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, BCO SANTANDER, BMW, BNP PARIBAS, CRH, DAIMLER, DANONE, DEUTSCHE BANK, DEUTSCHE POST, DEUTSCHE TELEKOM, E.ON, ENEL, ENGIE, ENI, ESSILOR INTERNATIONAL, FRESENIUS, GRP SOCIETE GENERALE, IBERDROLA, INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA, ING GRP, INTESA SANPAOLO, L'OREAL, LVMH MOET HENNESSY, MUENCHENER RUECK, NOKIA, ORANGE, PHILIPS, SAFRAN, SAINT GOBAIN, SANOFI, SAP, SCHNEIDER ELECTRIC, SIEMENS, TELEFONICA, TOTAL, UNIBAIL-RODAMCO, UNILEVER NV, VINCI, VIVENDI, VOLKSWAGEN PREF.



Nouveaux Indices de référence "optimisés" ou "intelligents"

Dans un contexte durable de taux bas, parfois accompagné d'une volatilité basse, il est devenu plus difficile de concevoir des placements Gammes H, avec des rémunérations potentielles toujours aussi attractives, sur l'Indice de référence Euro Stoxx® 50.

Les banques émettrices ont ainsi conçu des Indices de référence "optimisés" ou "intelligents" qui, tout en restant très corrélés à l'Euro Stoxx® 50, permettent d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle ou la barrière de protection.

Par exemple, les 3 indices MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 % et S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price, largement corrélés à l'indice Euro Stoxx® 50, sont construits sur les principes suivants :

- prendre les principales sociétés de la zone euro et les équiponderer (chaque valeur représente le même poids) alors que, concernant l'Euro Stoxx® 50, chaque valeur représente une part plus ou moins importante en fonction de sa capitalisation boursière.

L'équipondération permet une diversification du risque spécifique lié à certaines actions en évitant une trop forte concentration sur seulement quelques actions. à titre d'exemple, les 10 premières des 50 actions de l'Euro Stoxx® 50 représentent pratiquement 40 % de son poids total en 2017.

Par ailleurs, de nombreuses études académiques et empiriques ont montré qu'un portefeuille d'actions équipondérées obtient, sur le long terme, une performance plus élevée qu'un portefeuille pondéré par capitalisation boursière.

Grâce à l'équipondération, une surperformance d'environ 1,50 % par an a pu être constatée historiquement ;

- réinvestir dans l'Indice de référence les dividendes détachés par les sociétés qui le constituent (de l'ordre de 3,00 % par an), ce qui n'est pas le cas pour l'Euro Stoxx® 50 ;
- retrancher enfin de l'Indice de référence un dividende annuel forfaitaire (environ 5,00 %).

Sachant que, par le passé, l'équipondération a permis une amélioration de la performance d'environ 1,50 % par an, les émetteurs ont eu l'idée de retrancher un dividende forfaitaire supérieur d'environ 2,00 % aux dividendes réellement distribués (à hauteur de 3,00 % en moyenne), pour obtenir ainsi une quasi corrélation avec l'Indice Euro Stoxx® 50.

À SAVOIR

Afin de diversifier le risque géographique, les supports Gammes H sont construits sur des Indices de référence européens.

Même si le CAC 40 est évidemment plus facile à suivre en France, aucun support Gammes H ne repose sur cet Indice de référence pour ne pas faire porter au souscripteur un risque concentré sur un seul pays, sachant que la France pèse déjà, à elle seule, plus de 30 % des Indices de référence européens.

Quel est l'impact sur les solutions Gammes H ?

Le niveau des dividendes impacte la composante dérivés (options) des supports Gammes H.

Plus les dividendes sont élevés, plus les rémunérations potentielles sont importantes.

Grâce à leur niveau de dividendes plus élevé, les nouveaux Indices de référence permettent d'améliorer les formules de remboursement des Gammes H.



L'utilisation de ces nouveaux Indices optimisés a pour objectif que, comme par le passé, leurs performances ne s'éloignent pas de celle de l'Euro Stoxx® 50.

Si leurs performances futures s'avèrent cependant sensiblement inférieures à celle de l'Euro Stoxx® 50, la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement sera mécaniquement plus faible qu'avec l'Euro Stoxx® 50.

“

Ces nouveaux indices n'ont pas vocation à faire mieux que l'Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en améliorant la rémunération.

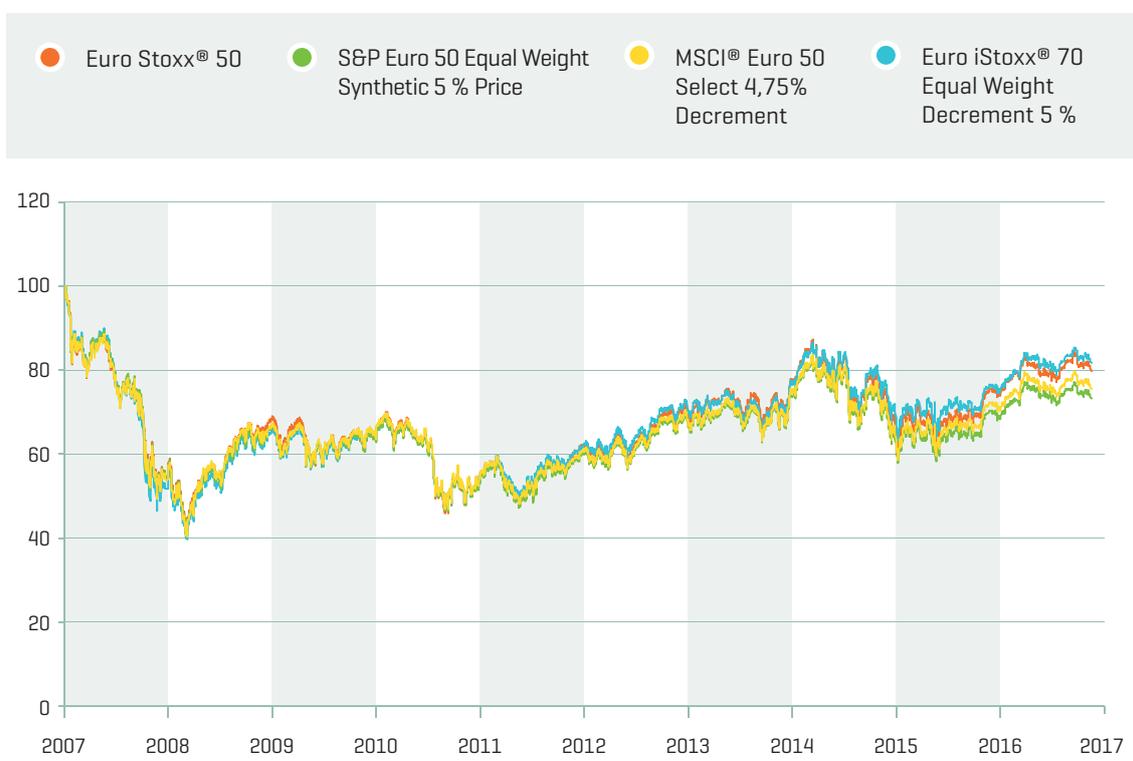
”

À SAVOIR

Les rémunérations annuelles des offres Gammes H sur ces Indices de référence optimisés sont améliorées de l'ordre de 2 à 3 % par rapport à celles obtenues sur l'Euro Stoxx® 50.



Évolution des indices européens



MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement

L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est un indice de marché actions créé, calculé et publié par MSCI Inc., une référence mondiale pour les indices de marché. Il est équipondéré et composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est calculé en réinvestissant 100% des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site :
<https://www.msci.com/eqb/euro50select/indexperf/dailyperf.html>

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "MSCI Euro 50"



S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price

L'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price repose sur une stratégie d'équipondération, qui vise une corrélation étroite avec l'indice de référence (Indice Euro Stoxx® 50) et qui est bien adapté aux produits structurés de rendement. Son rendement du dividende synthétique, qui s'élève à 5 %, est en moyenne plus élevé que celui de son indice de référence. Contrairement à l'indice Euro Stoxx® 50 dont les composants sont pondérés principalement sur la base de leur capitalisation boursière, l'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, chaque action représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Comme pour celle de l'indice Euro Stoxx® 50, sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site :
<https://indx.bnpparibas.com/SPEU50ES%20Index>

L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "S&P Euro 50"

Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %

L'indice Euro iStoxx® 70 EWD5 a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1.008,47 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

Il s'agit d'un nouvel indice de la gamme Stoxx®, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro Stoxx® (SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets versés puis en soustrayant 5 % par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site :
<https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISX70D5>

L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "ISX70D5"

CYCLE DE VIE D'UN SUPPORT

1

CONCEPTION D'UN NOUVEAU SUPPORT GAMMES H

La conception

Chaque mois, Hedios procède à l'élaboration d'une nouvelle solution de placement Gammes H, en recherchant le meilleur couple rémunération / risque en fonction des conditions de marché.

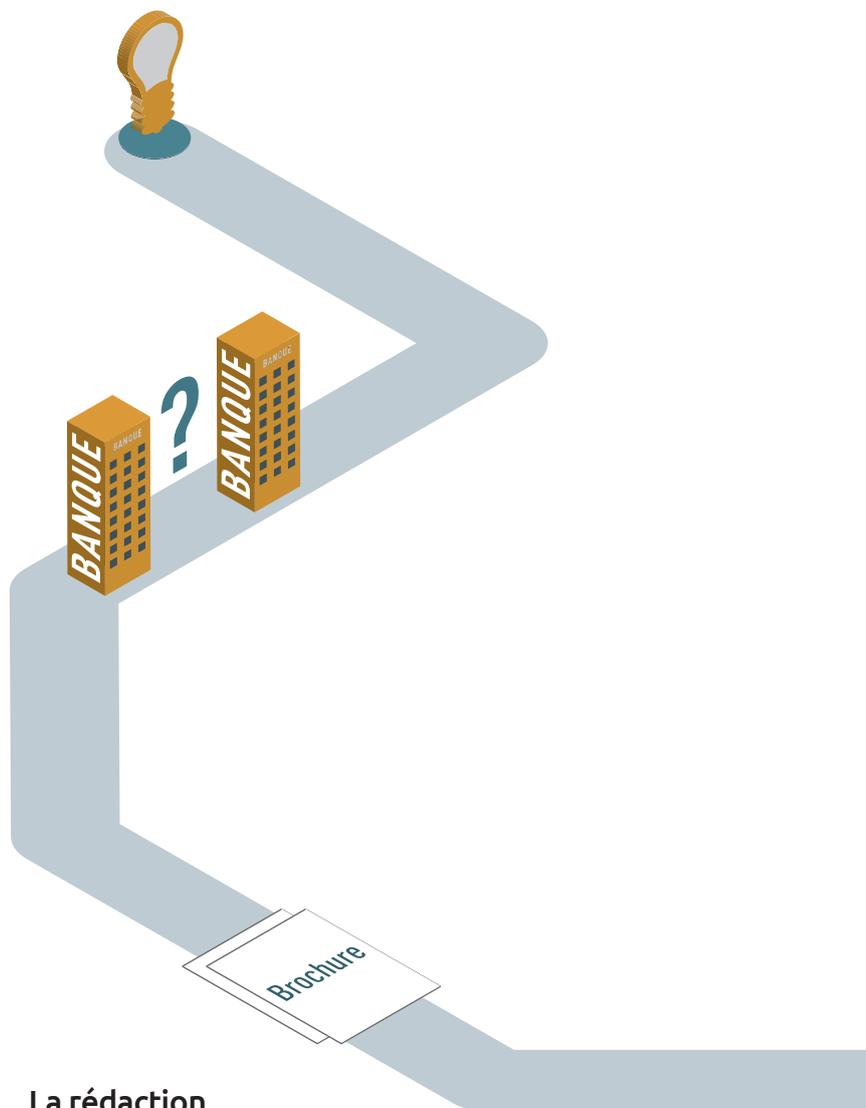
Chaque offre Gammes H dépend de l'évolution future d'un grand indice actions européen.

L'appel d'offres

Hedios lance un appel d'offres auprès de plusieurs banques. Pour un niveau de déclenchement et une barrière de protection donnés, chaque banque va proposer sa meilleure rémunération annuelle.

L'une des banques est alors retenue et deviendra l'Émetteur du placement (en général par l'intermédiaire d'une entité affiliée ad hoc) pour un montant déterminé.

Si ce montant est atteint avant la date limite de commercialisation, la période de souscription peut être clôturée par anticipation.



La rédaction de la documentation

Une synthèse explicative est rédigée par Hedios, présentant les caractéristiques principales du nouveau support Gammes H.

2

APPLICATION DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT

La période de commercialisation

Il s'agit de la période durant laquelle il est possible de souscrire sur www.hedios.com.

Elle est généralement de 2 mois jusqu'à la date limite arrêtée avant la fixation du "niveau initial" ou "niveau d'origine", point d'entrée sur les marchés actions comme référence pour déterminer les possibilités de remboursement.

Au-delà du dernier jour de commercialisation, il n'est plus possible de souscrire.

Le remboursement final

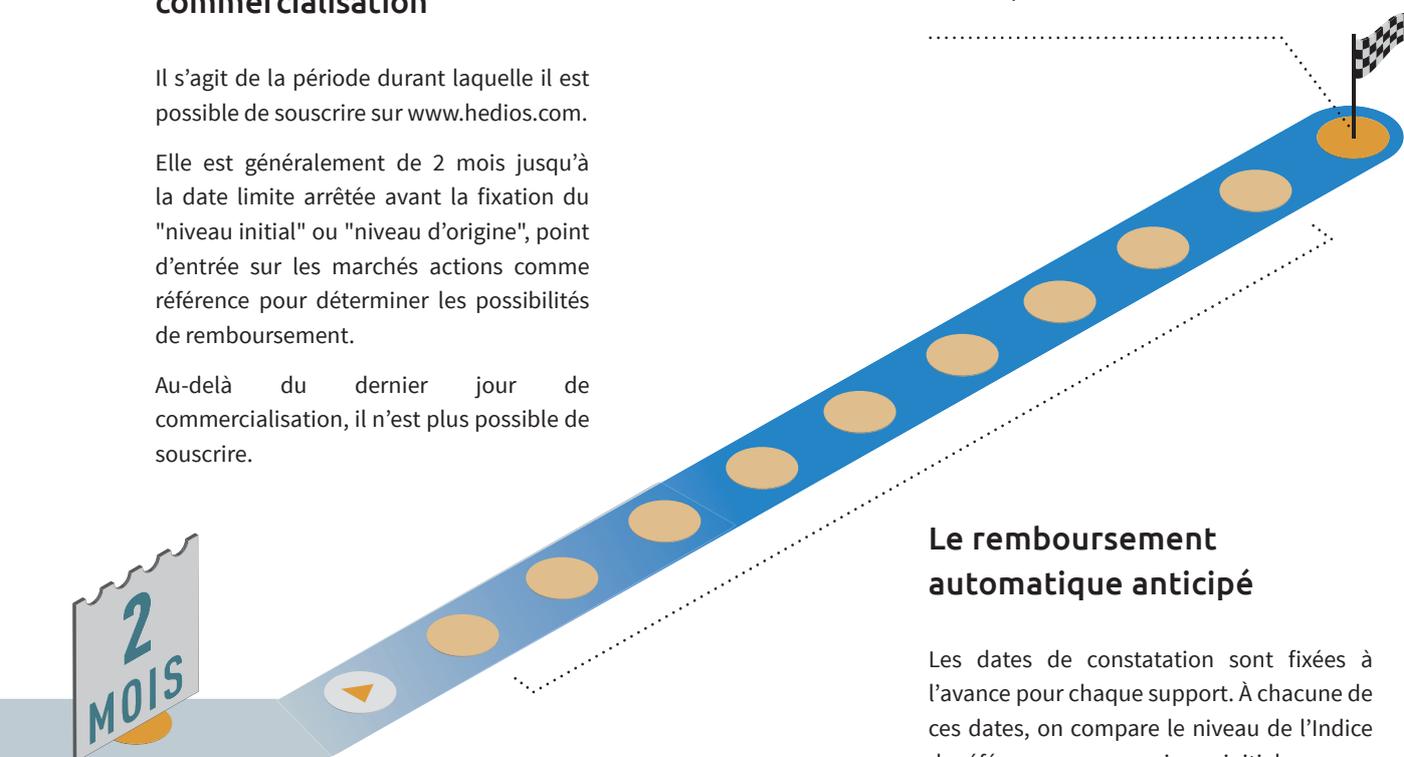
Si les conditions n'ont pas été réunies pour un remboursement automatique anticipé, le placement prendra fin à l'issue de sa durée maximale de 10 à 12 ans (fixée dès le départ).

Il sera alors remboursé en fonction du niveau de l'Indice de référence : avec gain, sans gain ou avec perte.

Le remboursement automatique anticipé

Les dates de constatation sont fixées à l'avance pour chaque support. À chacune de ces dates, on compare le niveau de l'Indice de référence avec son niveau initial.

Si les conditions sont réunies, un remboursement anticipé est automatiquement activé et le capital est remboursé, augmenté de la rémunération fixée à l'avance.





COMPOSANTES DES GAMMES H

Comment les supports Gammes H sont-ils élaborés ?

Quelles sont les composantes des supports Gammes H ?

Les supports Gammes H sont construits à partir d'une composante obligataire (qui a pour rôle d'assurer la protection conditionnelle du capital à l'échéance) et d'une composante à base d'options (qui constitue le moteur de performance).

Si les conditions sont réunies, cette dernière composante doit permettre le paiement de rémunérations annuelles fixées à l'avance ou une indexation sur la performance de l'Indice de référence, par exemple de l'indice Euro Stoxx® 50 représentatif des principales actions de la zone euro.

La valeur de l'obligation varie en fonction des taux d'intérêt et du risque de défaut de l'Émetteur. Plus les taux sont élevés, plus les rémunérations liées à l'obligation permettront de souscrire des options et donc d'obtenir de meilleures rémunérations annuelles, ou d'avoir une meilleure indexation à la performance de l'Indice de référence.

À quoi servent les options ?

Les options sont le moteur de performance des supports Gammes H. Moins la partie obligataire est onéreuse dans la conception d'un placement Gammes H, plus l'Émetteur peut souscrire des options qui délivreront soit des rémunérations plus élevées, soit une indexation à la performance plus élevée.

L'impact des dividendes sur la rémunération potentielle

Lors de la construction d'un support Gammes H, les dividendes futurs (distribués par les actions qui composent l'Indice de référence) sont estimés et pris en compte dans le mécanisme de l'offre.

Les dividendes futurs de l'indice Euro Stoxx® 50 n'étant pas connus à l'avance, une décote est intégrée dans l'estimation de ces dividendes afin de prendre en compte une marge d'erreur.

Le dividende fixe des indices optimisés lève cette incertitude (et retire cette décote) liée aux dividendes variables, ce qui permet d'améliorer la formule de remboursement du support.

Explication : la quantité d'options (qui permettent d'élaborer le moteur de performance d'un support Gammes H) dépend pour partie des dividendes payés par les actions composant l'Indice de référence. Plus le niveau de dividendes versés est important, plus le support Gammes H est en mesure d'offrir une rémunération potentielle élevée, ce qui explique le recours aux Indices de référence optimisés qui retranchent un dividende forfaitaire de l'ordre de 5 % par an.



Quel rapport avec la "volatilité" ?

La volatilité est fréquemment évoquée concernant les placements boursiers. Il s'agit d'une mesure statistique de variation des marchés financiers, sachant que le prix des options dépend en grande partie de ce paramètre.

Qui est la contrepartie ?

La contrepartie est la banque émettrice (et le Garant de la formule de remboursement) qui s'engage à garantir les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ, même si elle est perdante.

L'établissement financier ne prend pas de position inverse à celle du souscripteur mais une position pour le souscripteur, comme s'il lui achetait une action cotée sur les marchés financiers en percevant ses commissions de transaction (c'est précisément pour réduire leurs commissions que Hedios met les établissements financiers en concurrence).

Pourquoi les offres à "capital garanti" sont-elles rares ?

L'offre à capital garanti est celle qui permet d'avoir une garantie de 90 % à 100 % du capital souscrit à l'échéance d'une durée déterminée (10 à 12 ans) avec une rémunération fixe ou une indexation sur la performance d'un Indice de référence actions (Euro Stoxx® 50 par exemple). Il n'y a généralement pas de remboursement anticipé possible et la garantie totale du capital n'est valable qu'à l'échéance du support.

Les niveaux de taux actuels ne permettent pas de proposer ce type d'offres avec une indexation à la performance suffisamment attractive.

Qu'est-ce qu'une offre à "capital protégé" ?

La plupart des offres sont actuellement orientées vers une protection du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (de 20 % à 60 %). Au-delà, le souscripteur subit à l'échéance la totalité de la baisse de l'Indice de référence.

Quelle est la tendance actuelle ?

La situation actuelle présente des taux bas et une volatilité basse. Il en résulte que le niveau de rémunération des offres à capital totalement garanti a sensiblement baissé et qu'elles ne sont plus suffisamment attractives. Les offres se sont ainsi orientées depuis quelques années vers une proposition de "protection" du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence à l'échéance (au lieu d'une "garantie").

FISCALITÉ

.....

La fiscalité peut, le cas échéant, représenter une ponction significative sur les gains réalisés.
Hedios recommande la souscription aux Gammes H dans le cadre fiscal avantageux de l'assurance-vie.
La comparaison entre deux placements doit s'effectuer après leur remboursement, nets de tous frais mais aussi nets d'impôts.

.....

Les remboursements des supports Gammes H sont versés sur le fonds en euros à capital garanti du contrat d'assurance-vie.

Aucune fiscalité sur les gains potentiels ne s'applique tant qu'aucune somme n'est retirée du contrat.

Tout retrait d'un contrat globalement en plus-value est composé d'une quote-part de capital versé et d'une quote-part de plus-value, au prorata. Seule cette dernière supporte l'impôt.



Fiscalité des gains de l'assurance-vie depuis le 1^{er} janvier 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le principe de la "flat tax" a été instauré.

Un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % s'applique sur les gains produits par les sommes versées à compter du 27 septembre 2017, pour les retraits avant 8 ans et pour les retraits après 8 ans des personnes disposant des plus gros patrimoines en assurance-vie (plus de 150.000 €).

Pour les autres, le système standard d'imposition dégressive continue de s'appliquer en fonction de la durée de détention (PFL - Prélèvement Forfaitaire Libératoire de 35 % pour un contrat inférieur à 4 ans, 15 % entre 4 et 8 ans, 7,50 % au-delà de 8 ans).

Au-delà de 8 ans d'ancienneté, un contrat d'assurance-vie bénéficie toujours d'un abattement sur les intérêts et plus-values de 4.600 € pour une personne seule et 9.200 € pour un couple. L'abattement s'applique en priorité sur les produits générés avant le 27 septembre 2017.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE
APPLICATION DE LA FLAT TAX EN ASSURANCE-VIE

VERSEMENTS	AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017	À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017		
		CONTRAT INFÉRIEUR À 8 ANS	CONTRAT SUPÉRIEUR À 8 ANS	
			jusqu'à 150.000 € de versements nets*	au-delà de 150.000 € de versements nets*
MODALITÉS D'IMPOSITION DES PRODUITS	IR ou PFL de : - 35 % pour un contrat inférieur à 4 ans - 15 % pour un contrat entre 4 ans et 8 ans - 7,50 % pour un contrat supérieur à 8 ans	IR ou PFU de 12,80 % (30 % - 17,20 % de prélèvements sociaux)	Après l'abattement, IR ou PFL de 7,50 %	Après l'abattement, IR ou PFU de 12,80 % (30 % - 17,20 % de prélèvements sociaux)

* sur l'ensemble des contrats au 31 décembre N - 1

FRAIS

.....
 Les frais incompressibles de conception et de distribution des supports Gammes H sont déjà intégrés dans la formule de remboursement.

1. Les coûts de conception et de promotion des supports Gammes H

Comme toute solution d'épargne financière, les solutions de placement Gammes H supportent leurs propres frais internes de conception, de distribution et de gestion.

L'une des particularités des Gammes H est que tous les frais internes, notamment la création et l'ingénierie, sont déjà intégrés dans la formule de remboursement initiale présentée au souscripteur.

Concepteur, promoteur et distributeur des Gammes H, Hedios perçoit une rémunération annuelle moyenne d'un montant maximal de 1,00 % des montants effectivement souscrits (calculée sur la base de la durée maximale des supports). Ces frais sont déjà inclus dans la formule de remboursement et ne viennent donc pas diminuer l'objectif de rémunération proposé sur chaque placement Gammes H.

À titre de comparaison, un support actions prélève en moyenne 2,20 % par an de frais de gestion.

La quote-part des frais internes de la banque émettrice rémunère différentes prestations : l'animation d'un marché secondaire, les frais de cotation, la production des documents juridiques et techniques, le coût d'implémentation des opérations de couverture, etc.

Ces coûts internes sont généralement prélevés en une seule fois lors du lancement du support.

Ils se situent dans une fourchette globale comprise entre 7 et 10 % et ils réduisent nettement la valorisation du support Gammes H, dès le départ.

Ce mode de facturation des frais se rapproche de celui des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) qui perdent environ 10 % de leur valeur dès leur souscription. Le souscripteur de SCPI accuse en effet immédiatement une baisse de valorisation due aux différents frais de recherche, droits de mutation et commercialisation (valeur de retrait généralement inférieure de 10 % au prix de souscription).

EXEMPLE

Pour illustrer le fonctionnement des frais, prenons l'exemple d'un support Gammes H avec des frais internes de 7 %. La valorisation du support sera alors très rapidement et mécaniquement en recul de l'ordre de 7 % (si le niveau de l'Indice de référence est stable).

Les frais internes sont traditionnellement exprimés dans les brochures en fonction de la durée maximale d'un placement Gammes H. Si celle-ci est de 10 ans, des frais internes de 0,70 % par an correspondent à un total de frais de 7 % maximum, et ce quelle que soit la durée de vie effective du support Gammes H.



2. Les frais d'enveloppe de souscription (réceptacle des supports Gammes H)

Les supports Gammes H au sein du contrat d'assurance-vie Internet Hedios ne supportent que les frais annuels de gestion du contrat de 0,60 %. Il n'y a aucun droit d'entrée sur les supports Gammes H ni aucuns frais sur les versements dans les contrats. Si la souscription se fait par un arbitrage, ce dernier est également gratuit.

- frais de gestion annuels du contrat : 0,60 % ;
- droits d'entrée sur le contrat : 0 % ;
- frais d'arbitrage au sein du contrat : 0 % ;
- droits d'entrée sur le support au sein du contrat : 0 % ;
- frais de sortie anticipée du support au sein du contrat : 0 %.

À SAVOIR

Sur la durée de vie maximale, les supports Gammes H présentent des frais 2 à 3 fois inférieurs à la moyenne des supports actions.



COMPARATIF DES FRAIS

		Contrat d'assurance-vie Internet Hedios	Contrats d'assurance-vie classiques	
		GAMMES H	PLACEMENTS STRUCTURÉS	SUPPORTS ACTIONS
ASSURANCE-VIE	DROITS D'ENTRÉE SUR LE CONTRAT	0 %	Jusqu'à 3,50 %	
	FRAIS DE GESTION ANNUELS DU CONTRAT	0,60 %	0,80 % en moyenne	
	FRAIS D'ARBITRAGE	0 %	1,00 % en moyenne	
SUPPORTS	FRAIS DE GESTION ANNUELS DES SUPPORTS	Jusqu'à 1,00 %	Jusqu'à 1,50 %	2,20 % en moyenne
	FRAIS D'ENTRÉE SUR LES SUPPORTS	0 %	Jusqu'à 4,00 %	1,00 % en moyenne
	FRAIS DE SORTIE ANTICIPÉE DES SUPPORTS	0 %	Jusqu'à 4,00 %	0 %

Les données ci-dessus sont fournies à titre indicatif et peuvent évoluer dans le temps.

Sources : Les Echos du 9 octobre 2015 "Les fonds structurés les plus rentables" ; La lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF, numéro 20 - octobre 2016 ; Toutsurmesfinances.com - 7 novembre 2016 ; Le Figaro.fr - 14 janvier 2015.

PROCHAINS GAINS POTENTIELS 2018

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

2 janvier	H Performance 13	+ 18 %
31 janvier	H Rendement 29	+ 7 %
26 février	H Rendement 25	+ 20 %
27 février	H Rendement 18	+ 24 %
28 février	H Rendement 11	+ 30 %
28 février	H Performance 14	+ 10 %
19 mars	H Rendement 4	+ 7 %
3 avril	H Rendement 30	+ 7 %
16 avril	H Rendement 12	+ 30 %
30 avril	H Rendement 31	+ 8,40 %
31 mai	H Performance 15	+ 12 %
31 mai	H Absolu	+ 14 %
2 juillet	H Rendement 32	+ 10 %
30 juillet	H Absolu 2	+ 14 %
31 août	H Rendement 33	+ 10 %
1 ^{er} octobre	H Absolu 3	+ 7 %
31 octobre	H Rendement 34	+ 9 %
30 novembre	H Performance 17	+ 12 %
31 décembre	H Rendement 35	+ 10 %

SUGER N° 3

SUPPORT	INDICE	LANCEMENT	PROCHAINE DATE DE REMBOURSEMENT POSSIBLE	NIVEAU DE DÉPART DE L'INDICE	NIVEAU DE L'INDICE AU 29/12/2017	NIVEAU DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE	GAIN EN CAS DE REMBOURSEMENT EN 2018
H PERFORMANCE 13	●	30/12/2016	02/01/2018	777	817	815	18 %
H RENDEMENT 29	●	31/01/2017	31/01/2018	1.061	1.166	1.061	7 %
H RENDEMENT 25	●	26/02/2016	26/02/2018	1.744	2.100	1.831	20 %
H RENDEMENT 18	●	27/02/2015	27/02/2018	1.987	2.100	2.086	24 %
H RENDEMENT 11	●	28/02/2014	28/02/2018	3.149	3.504	3.149	30 %
H PERFORMANCE 14	●	28/02/2017	28/02/2018	777	817	816	10 %
H RENDEMENT 4	●	25/03/2011	19/03/2018	2.911	3.504	1.747	7 %
H RENDEMENT 30	●	31/03/2017	03/04/2018	1.142	1.166	1.085	7 %
H RENDEMENT 12	●	16/04/2014	16/04/2018	3.139	3.504	3.139	30 %
H RENDEMENT 31	●	28/04/2017	30/04/2018	833	817	874	8,40 %
H PERFORMANCE 15	●	31/05/2017	31/05/2018	1.176	1.166	1.234	12 %
H ABSOLU	●	31/05/2016	31/05/2018	1.818	2.100	1.818	14 %
H RENDEMENT 32	●	30/06/2017	02/07/2018	1.147	1.166	1.205	10 %
H ABSOLU 2	●	29/07/2016	30/07/2018	714	817	750	14 %
H RENDEMENT 33	●	31/08/2017	31/08/2018	1.137	1.166	1.194	10 %
H ABSOLU 3	●	29/09/2017	01/10/2018	839	817	839	7 %
H RENDEMENT 34	●	31/10/2017	31/10/2018	1.210	1.166	1.210	9 %
H PERFORMANCE 17	●	30/11/2017	30/11/2018	1.184	1.166	1.243	12 %
H RENDEMENT 35	●	29/12/2017	31/12/2018	1.166	1.166	1.224	10 %

● Euro Stoxx® 50 ● Euro Stoxx® Select Dividend 30 ● MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement ● Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %

Communication à caractère promotionnel

Toutes les données relatives aux performances des supports Gammes H sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais du contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.